

PUBLICITÉ MARKETING

Claude Picher

Pêche miraculeuse pour Clover Leaf

Le scandale du thon avarié a fait chuter dramatiquement les ventes de thon en conserve partout à travers le pays. Il est encore trop tôt pour chiffrer ce recul avec précision, mais on parle déjà d'une chute de 60 à 75 p. cent.

Curieusement, le principal gagnant, dans toute cette affaire, sera la principale conserverie de poisson au Canada!

La conserverie British Columbia Packers, qui distribue notamment les produits Clover Leaf, n'a en effet pas tardé à réagir aux déboires de sa grande rivale, la société Ocean Maid, de St. Andrew's, au Nouveau-Brunswick. Événement providentiel s'il en est, puisqu'il permettra à BC Packers, filiale du puissant groupe Weston, de reprendre une bonne partie du terrain perdu depuis quelques années au profit de ses concurrents.

Il n'y a pas si longtemps, le marché du poisson en boîte se divisait en deux: Clover Leaf et les autres!

La grande marque de Colombie-Britannique était cependant en perte de vitesse constante depuis les trois ou quatre dernières années. L'achat de la conserverie Ocean Maid par le groupe Heinz, géant nord-américain de l'agro-alimentaire (ventes de \$1 milliards l'an dernier), a déclenché à partir de 1981 une véritable guerre de marketing.

Ocean Maid et ses différentes marques, Star-Kist et Bye the Sea, se sont montrées extrêmement agressives et dynamiques dans leurs promotions, leur marketing, leur publicité. Clover Leaf, géant assoupi, réagissait plutôt mollement, selon des experts en marketing agro-alimentaire interrogés par LA PRESSE.

Avec le résultat que Ocean Maid a réussi à s'accaparer rapidement près de 10 p. cent du marché du thon en boîte, Clover Leaf conservait une autre tranche de 40 p. cent, et le reste était réparti entre diverses marques moins importantes. Pour le Québec seulement, il s'agit d'un marché oscillant entre \$12 et \$15 millions.

Le principe de la vichyssoise

Il est plutôt rare qu'un scandale comme celui du thon se produise. Mais lorsque ce genre de chose est arrivé, on a remarqué une constante: il y a d'abord un mouvement initial de psychose collective, suivi d'un rétablissement plus ou moins lent du marché. Au bout de quelques mois, voire quelques années, les ventes reviennent à leur niveau original. Cela a été vérifié dans tous les cas! Et, dans tous les cas, les gagnants ont été les marques dominantes, non touchées par le scandale.

C'est ce qu'on pourrait appeler le « principe de la vichyssoise ». Il y a quelques années, aux États-Unis, on a noté plusieurs empoisonnements (mortels, dans certains cas) chez des consommateurs ayant goûté certaine marque de vichyssoise en boîte. En trois mois, tous les fabricants de soupes, y compris ceux qui n'avaient rien à voir avec la vichyssoise en question, ont connu une baisse épouvantable des ventes. Les Américains avaient tous peur de manger de la soupe en boîte! Deux ans plus tard, les ventes de tous les fabricants de soupes étaient revenues à leur niveau original. Le grand gagnant: Campbell's.

Actuellement, non seulement le thon pâle, seul produit mis en cause dans cette affaire, mais aussi le thon blanc, le saumon, le maquereau, les crevettes, tout ce qui s'appelle poisson en boîte, peu importe la marque ou le fabricant, traversent une période difficile. C'est la psychose.

Les spécialistes en marketing font par ailleurs observer que le scandale a, en quelque sorte, éclaté au bon moment: c'est la saison de l'année où les ventes de thon en boîte commencent à diminuer. Ce produit, très utilisé dans les salades, connaît son zénith sur le marché pendant les mois d'été, et son nadir pendant les mois d'hiver.

Ce qui va se passer, selon les experts, est assez facile à prévoir: en plus de la chute des ventes provoquée par le scandale, il y aura diminution saisonnière. Lorsque les ventes recommenceront à monter, au printemps, la psychose sera passée et il y a fort à parier que, dès l'été prochain, le niveau des ventes de thon en boîte frise celui de cette année. Il y aura peut-être une différence de 10 ou 20 p. cent en moins, mais rien de comparable à la chute que l'on connaît maintenant.

Entre temps, Clover Leaf s'engouffre à pleines narines dans la brèche. Des promotions à rabais ont été organisées avec les grandes magasins, qui font bien savoir dans leur publicité que le thon Clover Leaf est « mis en boîte en Colombie-Britannique ». Pas de confusion possible avec le Nouveau-Brunswick! Clover Leaf accentue aussi sa présence à la télévision, avec une nouvelle campagne (qui devait en principe démarquer plus tard cet automne, mais qui, vu les circonstances, a été devancée). Résultat: dans un an, cette marque pourrait bien occuper 60 p. cent du marché à elle seule.

Quant au thon retourné par milliers de caisses à la conserverie de St. Andrew's, ne vous cassez pas la tête! Neuf caisses sur dix, selon les spécialistes, ne font pas partie du lot avarié, et sont donc, en principe, parfaitement comestibles. Tout ce thon fera probablement sa réapparition sur les tablettes, sous une nouvelle étiquette, au cours des mois à venir!

Les millions de Loto-Québec

On saura dans deux mois quelles agences se partageront le gâteau publicitaire de \$10 millions de Loto-Québec. La société d'État, un des principaux annonceurs au Québec, organise un concours tous les trois ans pour choisir ses deux agences de publicité (qui se partagent les \$10 millions en parts à peu près égales). Des douze participants au concours, il reste cinq finalistes: BCP Stratégie-Créativité; Cossette Communications Marketing; Léveillé, Benton et Bowles; Publicité Martin, et la maison PNMD.

Deux des finalistes, BCP et Léveillé, ont déjà un solide pied dans la boîte, puisque ce sont elles qui ont été choisies lors du concours de 1982. Léveillé, Benton et Bowles (l'ex-maison Jean Léveillé et associés) détient même des contrats publicitaires de Loto-Québec, sans interruption, depuis sept ans. C'est cette maison qui a créé le fameux message où l'on voit une secrétaire, heureuse gagnante du gros lot, rire au nez et à la barbe de ses patrons drapés dans leur dignité!

POUR L'AMIANTE, LE FER ET LE CHARBON

Bob Layton favorise la création de cartels miniers d'exportation

OTTAWA - Le ministre d'État aux Mines, Bob Layton, estime que la mise en place de cartels d'exportation serait souhaitable pour des secteurs comme l'amiante, le charbon ou le fer.

MICHEL VASTEL
de notre bureau d'Ottawa

Pour l'instant, le nouveau ministre d'État sait qu'il marche sur des oeufs et souligne qu'il n'en est encore qu'au stade des « conversations privées » et qu'il n'en a « pas encore discuté formellement avec les provinces ». M. Layton estime cependant qu'en se faisant concurrence sur les marchés étrangers, les grands producteurs miniers et les provinces affaiblissent leur position.

« Je me suis moi-même posé la question pour le fer, et surtout pour l'amiante où la production est répartie entre trois provinces (le Québec, la Colombie Britannique et Terre-Neuve), confie M. Layton. Il faut que les producteurs partagent leurs informations sur les marchés de telle sorte que ce ne soit pas l'acheteur qui en profite, mais le Canada ».

Bob Layton, qui vient d'une société d'ingénierie de Montréal, T. Pringle & Son Ltd, rappelle qu'il s'est souvent trouvé, en Afrique par



Bob Layton, ministre fédéral des Mines

exemple, face à des consortiums européens ou japonais alors que plusieurs sociétés canadiennes se livraient une concurrence acharnée sur le même marché.

Le charbon

Un autre secteur qui, selon le ministre d'État aux Mines, profiterait d'une plus grande coordination du marketing à l'étranger est celui du charbon. Actuellement, deux groupes d'une même province, la Colombie Britannique, se font concurrence sur le marché japonais.

La Commission Macdonald soulève d'ailleurs ouvertement cette question

dans son rapport de septembre. Après avoir rappelé que le Canada détient déjà 15% du marché japonais, la commission suggère ce qui suit: « Les producteurs canadiens et les gouvernements provinciaux devront peut-être former un front commun en vue de négocier avec le Japon, comme le font déjà leurs concurrents australiens ».

La loi canadienne sur la concurrence prévoit d'ailleurs déjà la formation de cartels pour l'exportation et il est question de tenir compte de la concurrence internationale dans l'analyse des fusions d'entreprises. Sans l'encourager ouvertement, le gouvernement fédéral semble donc accepter la formation d'oligopoles pour mieux affronter les marchés internationaux.

De plus, le ministre du gouvernement Mulroney reconnaît qu'il s'agit d'un concept qui heurte de front « la philosophie conservatrice et va à l'encontre de l'esprit d'individualisme » cher au parti de Brian Mulroney. « Mais, rappelle Bob Layton avec un demi-sourire, M. Mulroney vient du secteur minier ». Le ministre des Mines espère donc que ses propos vont tomber dans une oreille favorable.

D'abord le fer et l'amiante

M. Layton semble pour

l'instant concentrer ses efforts sur les secteurs du fer et de l'amiante. Dans le premier cas, il a prospecté les marchés de Roumanie et d'Égypte. Dans le second, il fait porter ses efforts sur les États-Unis et en particulier sur l'Agence de protection de l'Environnement.

Même si la production minière canadienne ne retournera sans doute jamais aux niveaux des années 50 et 60, certains secteurs comme la potasse (21% de la production mondiale), l'aluminium (8%), le fer (5,1%) et l'uranium (19,2%) devraient connaître un taux de croissance supérieur à la moyenne. Même si on ne veut pas le dire trop ouvertement à Ottawa, il ne fait pas de doute que l'agitation politique en Afrique du Sud risque de susciter un regain d'intérêt pour la production canadienne, de minéraux d'importance stratégique.

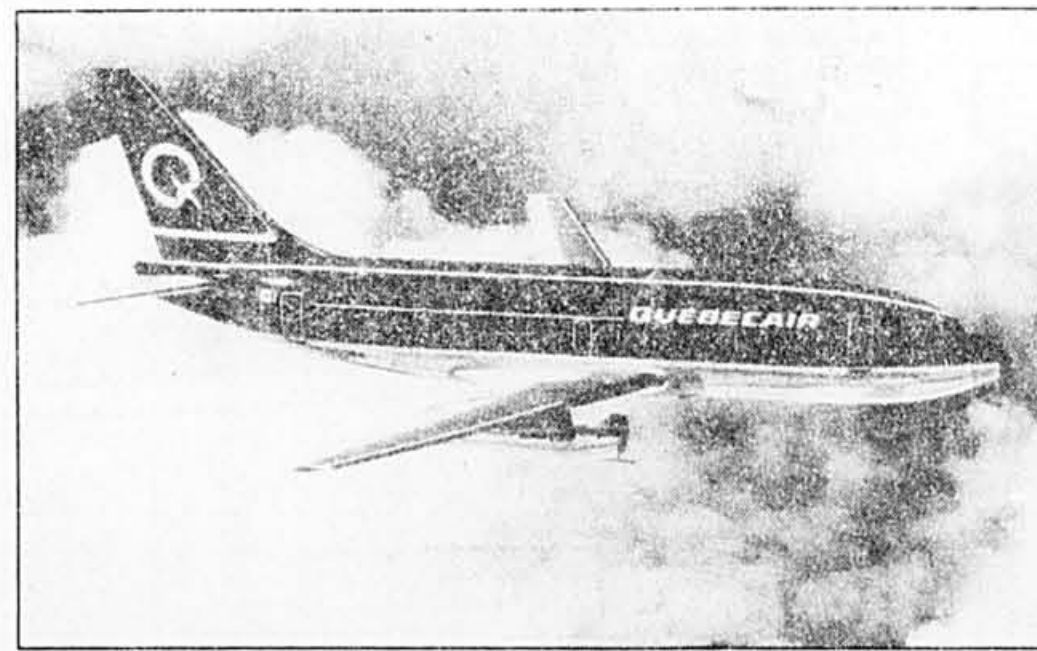
Fiabilité du Canada

Dans un récent discours devant l'American Mining Association à San Francisco, Bob Layton a d'ailleurs souligné la fiabilité du Canada en tant que fournisseur. Il ajoute cependant que les mines canadiennes feront face à leurs engagements à long terme si elles investissent suffisamment dans leurs installations. D'où l'opération charme que Bob Layton a lancée auprès d'éventuels investisseurs américains. Il prétend d'ail-

leurs avoir été bien accueilli: « Votre gouvernement représente une bouffée d'air frais », lui auraient dit de gros investisseurs américains.

Le gouvernement fédéral encourage d'autant plus la participation d'intérêts américains dans son secteur minier (ce qui représente un virage important par rapport aux libéraux) qu'il croit ainsi éviter la montée des multiples protectionnismes régionaux. « Les compagnies canadiennes associées à des investisseurs américains sont traitées différemment », affirme M. Layton.

Bob Layton reconnaît que la nature technique de son ministère ne l'aide pas à se faire connaître au Québec. Il est quand même surprenant que cet ancien homme d'affaires ne soit pas davantage utilisé par les milieux d'affaires de Montréal qui se plaignent de n'avoir pas d'entrées au cabinet de Brian Mulroney. « Il n'y a pas de ministres régionaux », reconnaît M. Layton tout en ajoutant qu'il soulève souvent des dossiers économiques de Montréal avec ses collègues du Québec. M. Layton est connu en particulier au cabinet pour s'intéresser à l'avenir de l'industrie aérospatiale canadienne dont l'un des leaders, Spar, se trouve justement dans le West-Island qu'il représente aux Communes.



C'est en Boeing 737, tel qu'illustré sur cette photo, que Quebecair fera cet hiver les nouvelles liaisons entre Val d'Or, Bagotville et Miami.

VERS LE SUD ET PARIS

Quebecair doublera ses vols nolisés

Quebecair aura 19 vols nolisés par semaine vers le sud et Paris cet hiver comparativement à 21 l'an

GILLES GAUTHIER

passé, ce qui permettra de porter de \$18,5 millions à \$10 millions les revenus provenant de ce segment de ses activités pendant la saison froide.

Les 143 000 passagers de l'hiver prochain, qui amèneront la création de 150 nouveaux emplois à Quebecair, contribueront à porter à un million le nombre de clients pour l'année 1986 dans son ensemble, par rapport à 800 000 en 1985 et 400 000 en 1983, a déclaré hier le vice-président au marketing de la société, Michel Langlois.

« Le chiffre d'affaires en 1986 sera d'environ \$175 millions, comparativement à \$130 millions cette année et \$70 millions en 1983, et Quebecair affichera l'an prochain des profits intéressants après avoir atteint le seuil de rentabilité en 1985 », a-t-il ajouté.

Outre Paris au départ de Montréal, la compagnie ajoutera entre autres, hebdomadairement, pour la prochaine saison froide des vols directs vers Miami à partir de Val d'Or et de Bagotville par Boeing 737. C'est la première fois, dit-elle la porte-parole de la compagnie, que des vols nolisés directs vers le sud sont offerts en hiver à partir de villes du Québec autres que Montréal et la Vieille-Capitale. Ces liaisons sont offertes à la clientèle par le biais de grossistes en voyages. « Quebecair demeure ainsi le plus important transporteur aérien de nolisement au Québec pendant l'hiver », de dire M. Langlois.

Pour être en mesure de transporter tout ce monde, Quebecair a loué un 737 et un DC8. Un autre DC8 loué sert au transport de marchandises. Au total, Quebecair possède donc sept avions (cinq 737 et deux DC8) et en loue trois.

M. Langlois prévoit que les activités de nolisement pour l'année 1986 dans son ensemble rapporteront en-

tre \$70 millions et \$75 millions à Quebecair, comparativement à \$3 millions en 1982.

Embauche

Les 150 emplois (du personnel en vol) créés pour les liaisons de l'hiver porteront à 350 personnes l'embauche à Quebecair en deux ans grâce au développement de nouveaux produits, de dire M. Langlois. La main-d'œuvre totale de Quebecair dépassera ainsi le chiffre de 1 000.

Le vice-président a également déclaré que le chiffre d'affaires de l'entreprise pour le premier semestre était en 1985 de 46 p. cent plus élevé que celui de la période correspondante de 1984 et 113 p. cent comparativement à 1983.

Sur un autre plan, le nolisement représentera en 1985 10 p. cent du chiffre d'affaires de Quebecair et le réseau de vols réguliers 60 p. cent. L'objectif est par ailleurs de porter éventuellement à 15 ou 20 p. cent la part des revenus qui proviendront du transport de marchandises.

L'économie a progressé de 1% en juillet

OTTAWA (PC) — Grâce à l'amélioration survenue pour la première fois cette année dans le secteur manufacturier des pièces d'automobiles, l'économie du pays a progressé d'un p. cent tout rond en juillet, comparativement à 0,7 p. cent en juin, rapportait hier Statistique Canada.

Le Produit intérieur brut (PIB), qui mesure la valeur de tous les biens et services produits par les Canadiens, a augmenté pour atteindre un niveau annuel de \$157,3 milliards en juillet contre \$155,8 milliards en juin, note le bureau de la statistique officielle. Les chiffres sont corrigés de l'inflation ainsi que des variations saisonnières.

Depuis le début de cette année, le PIB s'est accru de 2,8 p. cent, contre une hausse de trois p. cent pour la même période l'an dernier. En ce qui concerne le secteur des services, la croissance durant les sept premiers mois de 1985 est de 2,5 p. cent, comparativement à 2,7 p. cent en 1984. Dans le secteur des biens, la production a augmenté de 3,3 p. cent, contre 3,6 p. cent en 1984.

Les manufacturiers de pièces d'automobiles ont vu leur production faire un bond de 11,8 p. cent en juillet après avoir enregistré six mois de baisse. Selon Statistique Canada, le niveau de production dans ce secteur d'activité est toujours légèrement inférieur à celui de janvier.

La production manufacturière, qui inclut les pièces d'automobiles, a augmenté de 2,4 p. cent durant le mois sous revue, après une hausse de 1,5 p. cent en juin. Les gains ont été fortement dissimulés, la production d'automobiles et de pièces comptant pour

près de 40 p. cent de la hausse.

Gain dans la construction

L'industrie de la construction a également enregistré un gain solide, grâce notamment à une amélioration dans le secteur résidentiel. La production dans cette industrie s'est accrue sur cinq mois consécutifs pour enregistrer un gain total de 9,2 p. cent. Dans les services publics, la production a augmenté en juillet en raison de hausses dans les centrales électriques et la distribution de gaz. La production de courant avait été relativement stationnaire durant le premier semestre.

Du côté des services, des gains ont été enregistrés dans l'assurance et l'immobilier, le téléphone, le courtage des valeurs mobilières et le commerce de détail.

Le gain dans le commerce de détail a annulé la perte enregistrée en juin, de sorte que la production est restée à peu près au même niveau qu'au mois de mai.

Selon Ted Carmichael, économiste au C. D. Howe Institute de Toronto, l'économie canadienne s'est mieux comportée que l'américaine durant la plus grande partie de l'année. « Une croissance d'un p. cent en juillet doit être une meilleure que ce à quoi la plupart des gens se seraient attendus », a-t-il dit dans une interview.

M. Carmichael a signalé que le ralentissement de l'activité économique aux États-Unis avait affecté nos exportations mais la demande intérieure a connu une reprise, ce qui entraîne une amélioration dans l'investissement et la construction.



La Terrasse Kirkland
aux Galeries Kirkland
à louer
Restaurant-comptoir
spécialisé en repas minute.
Ouverture mai 86
Pour renseignements
695-2823

di société de développement industriel du Québec



YVON MARCIL

M. François Lebrun, président et directeur général de la Société de développement industriel du Québec (S.D.I.), est heureux d'annoncer la nomination de M. Yvon Marcil au poste de vice-président exécutif.

M. Marcil est diplômé de l'École des Hautes Études Commerciales et membre de l'Ordre des comptables agréés. Il est à l'emploi de la S.D.I. depuis 1971, où il occupait, au cours des trois dernières années, le poste de vice-président aux Opérations et de directeur général adjoint.

La S.D.I. est un organisme du Gouvernement du Québec dont le mandat est de contribuer au développement des entreprises québécoises, par des programmes d'aide financière reliés à des projets d'investissement, de recherche et d'exportation. Elle offre, en outre, des formules de financement axées sur le renforcement de la structure financière des PME.

le midi des gens d'affaires

5.95 suggestion du chef repas complet.

Bar à RosBif

Bar à Salade
«à découvrir»

restaurant *la vieille école* 382-4430

211, boulevard Henri Bourassa Est
Montréal H3L 1C1
Heures d'ouvertures
dim. au jeudi: 11 h à 23 h
vendredi: 11 h à 24 h
samedi: 16 h à 24 h
sans fautes

KRAFT LIMITÉE



James Cullinane

Kraft Limitée est heureuse d'annoncer la nomination de James Cullinane au poste de vice-président et directeur de l'Exploitation.

Ayant obtenu son B.E. et son M.B.A. de l'Université de Dublin, M. Cullinane s'est joint au Service de l'ingénierie de Kraft en 1971. Il a ensuite occupé divers postes de direction avant d'être nommé à ses dernières fonctions de directeur de l'Exploitation.

DÉJEÛNER-CAUSERIE



Monsieur Jacques Brassard
Ministre du Loisir, de la Chasse et de la Pêche

LA CHAMBRE DE COMMERCE DE LAVAL est heureuse d'accueillir à sa tribune des déjeûners-causeries, Monsieur Jacques Brassard, ministre du Loisir, de la Chasse et de la Pêche.

CAUSERIE: «L'écluse de la Rivière-des-Prairies au centre du réseau nautique du Parc national de l'Arche».

DATE: Mardi 8 octobre 1985.

HEURE: Midi

ENDROIT: Hôtel Sheraton Laval 2440, autoroute des Laurentides, Chomedey, Laval

BILLET: Membres: 20\$ Non-membres: 25\$

RÉSERVATIONS: 682-5255

SUPER AUBAINE
SOUS-LOCATION
d'espaces à bureaux
1155, boul. Dorchester Ouest, coin Peel, Montréal
24e étage en entier — 13,070 pi ca.
Mlle Delaney (514) 288-0100, poste 296

LE 1600 OUEST, HENRI-BOURASSA
(près de l'Acadie)



Édifice à bureaux de classe «A» dans un secteur décongestionné et facile d'accès avec stationnement extérieur et intérieur, services commerciaux au rez-de-chaussée. Nous visiter, c'est nous adopter!

NOUS POUVONS VOUS OFFRIRE UN LOCAL DE 3.000 PI CAR. AU REZ-DE-CHAUSSÉE AVEC 150 PI DE VITRINE IDÉAL POUR SALLE D'EXPOSITION ET DISPONIBLE IMMÉDIATEMENT

Pouvant servir à:
—quincaillerie —articles de sport —salle de montre
—pharmacie —équipement de —centre
—boutique de bureaux —agence d'ordinateurs
—vêtements —bureau de —galerie d'art
—mercerie —courtier etc., etc., etc.

Informations:
Marie Lachapelle Weiner (514) 336-1811
LA CORPORATION D'INVESTISSEMENTS RODICAN LTÉE

Crédit Foncier
FIDUCIE CRÉDIT FONCIER

8 3/8 min. 2000\$
11 1/4 min. 500\$ payé annuellement

ÉCHÉANCE SPÉCIALE: 1^{er} NOV. 1985
5 ANS

PLACEMENTS À TERME GARANTI
Taux passibles de changer sans préavis.

Montréal: 612, rue Saint-Jacques • 2^e étage (514) 282-1880
STATIONNEMENT INTÉRIEUR GRATUIT
Québec: (418) 691-0277 • Sherbrooke: (819) 564-1880 • Ottawa: (613) 563-1880

VENTE-LIQUIDATION
d'équipement pour ordinateurs personnels

Après obtention par adjudication par Price Water House Ltée, receveur-séquestre, nous liquidons le stock de **COMPUTER VISTAS INC. et L'INSTITUT D'ORDINATEURS PERSONNELS** STOCK D'UNE VALEUR DE UN MILLION DE DOLLARS IBM - Zénith - Lotus - Haues - Epson - Itec - Hewlett-Packard - Toshiba, etc.

TOUTE LA MARCHANDISE OFFERTE À PRIX RÉDUITS DE 30 à 50%
sur les prix suggérés par le manufacturier

LOGICIELS	IMPRIMANTES	ORDINATEURS PERSONNELS
IBM Multiphan 273\$ Filing Assistant 139\$ Report Assistant 122\$ FOCUS Version I.O. 1396\$ ASHTON TATE - D. Base II 470\$ APPLE Carte 80 col. 79\$ ENABLE 382\$ CONTEXT MBA 637\$ PFS REPORT 119\$ Artsci - Magic Window II 49\$	HEWLETT-PACKARD 2686A Lagerjet 3 674\$ 2225 Thinkjet 531\$ EPSON FX 100 944\$ Toshiba 1340 1 470\$	Zenith Z-100 2 380\$ IBM M. PC Junior 500\$ Corona P.C. 2 280\$ Compaq
TRIVIA 101, Monster Math, Home Budget Junior, TV et Cinéma 101 Trivia P.C. Pool Challenge, Touchdown Football, ZY II, Shamu 58\$ Maintenant 2499\$ chacun	MONITEURS IBM 5151 314\$ AMDEK 300 A 227\$ Zenith 141\$ WYSE Terminal 770\$	ENTRAÎNEMENT À DISQUES TEAC mi-hauteur, entraînement pour disques souples 154\$ Tandon 630\$
		ACCESSOIRES SPÉCIALISÉS Hewlett Packard 7475 table traçante 1 746\$ 8087 Math-Co-Presser 258\$ Plus système d'appoint Emerald pour disques durs

AUSSI: Supports de moniteurs, assortiment de rubans d'imprimantes, bibliothèques de disques et beaucoup plus encore!

Les portes ouvriront à 9 heures précises
La vente se poursuit quotidiennement
ENDROIT: 159, Place Frontenac, Pointe-Clare
Vente et service dirigés par:
G.K. COMPUTERS
ainsi que par

Maynards DEPUIS 1902

NOMINATIONS


DEUX NOUVEAUX MEMBRES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA CODEL.

Monsieur Gilles Vaillancourt, président de la Corporation de développement économique de Laval (CODEL), est heureux d'annoncer la nomination de madame Pierrette Roussin et de monsieur Jean-Pierre Sauriol au conseil d'administration de la CODEL.

Troisième vice-présidente à la Chambre de commerce de Laval, Madame Roussin a bâti et dirigé avec succès des entreprises dont les opérations couvrent les domaines industriel et commercial, les services de la finance, de l'immobilier et de la construction. Elle fut présidente d'honneur de la section Laval lors de la campagne de souscription de la recherche, pour la Société canadienne du Cancer, l'an dernier.

Président sortant de la Chambre de commerce de Laval et président actuel de son conseil d'administration, Monsieur Sauriol occupe la vice-présidence à la planification et au développement, pour le réputé Groupe Dessau. En tant qu'ingénieur-conseil, il y assume la gestion de nombreux projets. Mentionnons qu'il est président de Tennis 13 Inc., directeur du Comité de développement des affaires de l'Association des ingénieurs-conseils du Québec et membre du conseil consultatif de la gestion des aéroports de Montréal.

Félicitations à Madame Roussin et à Monsieur Sauriol pour leur nomination au conseil d'administration de la CODEL.



10 **5 1/8** **3 ANS**

TRUST MORGAN
CERTIFICATS DE PLACEMENT GARANTI

Dépôt d'un à cinq ans... Un placement sûr à un taux d'intérêt fixe pendant toute la durée du dépôt et donc entièrement à l'abri des fluctuations du marché.

Un placement à rendement élevé, garanti par le Trust Morgan. Notre tradition de savoir-faire vous garantit également des services professionnels personnalisés.

L'investissement judicieux.




LE GROUPE MORGAN TRUST MORGAN
MONTREAL (514) 878-3861
TORONTO • LONDON • CALGARY

ÉCONO-FLASHES

FRANÇOIS BERGER

Ordinateurs moins chers



■ IBM Canada Ltée a annoncé, hier, qu'elle accordera des rabais sur les prix de certains ordinateurs personnels XT et AT, ainsi que sur les prix des logiciels et des instruments périphériques. Ces rabais, qui vont varier selon le type d'appareils et de logiciels, seront accordés pour des achats effectués avant le 31 décembre prochain. Les consommateurs qui se procureront un ordinateur IBM PC AT amélioré, avec l'écran et l'adaptateur d'écran, bénéficieront d'un rabais de \$425 (Can.), a indiqué IBM, qui n'a pas dévoilé le prix global de l'ensemble (package price).

Télégrammes plus chers



■ Télélobe Canada a supprimé, hier, le service de télégrammes internationaux à tarifs réduits à destination ou en provenance du Canada. Le service de télégrammes à plein tarif entre le Canada et 250 pays et territoires est maintenu. La décision de Télélobe Canada suit l'abolition des classes de télégrammes à tarifs réduits annoncée plus tôt cette année par Télécommunications CNCP. La perte de popularité du service télégraphique, au profit d'autres modes de communication comme le téléphone et le télex, entraîne des pertes d'exploitation. Déjà 87 pays, outre le Canada, ont supprimé les télégrammes à tarifs réduits.

Subventions à l'habitation

■ Le gouvernement fédéral accordera des subventions à quatre coopératives d'habitation de la région de Montréal pour la construction de 18 logements et la remise en état de 47 autres unités de logement. Les subventions, distribuées par l'intermédiaire de la Société canadienne d'hypothèques et de logement, doivent servir à réduire le taux d'intérêt hypothécaire jusqu'à deux p. cent. Le montant total de la contribution fédérale au cours des prochaines années, pour ces seuls 65 unités de logement, pourrait atteindre \$9,3 millions.

Menace de grève chez Chrysler



■ Les 10 400 travailleurs syndiqués des usines de Chrysler Canada déclencheront la grève le 15 octobre, à minuit, si les négociations en cours entre les Travailleurs unis de l'automobile et la direction de Chrysler n'aboutissent pas, a déclaré, hier, le président du syndicat canadien, M. Robert White. Les syndiqués américains de Chrysler, dont les travailleurs canadiens se sont séparés l'an dernier, ont également opté pour le 15 octobre comme date d'entrée en grève éventuelle. Les syndiqués réclament la parité avec leurs collègues de Ford et GM.

Levée d'interdit de la CVMQ

■ La Commission des valeurs mobilières du Québec a levé, hier, l'interdiction de transiger sur les titres de la Corporation Brunet-LaSalle, étant donné que la compagnie s'est conformée aux obligations d'information de la loi des valeurs mobilières. L'interdiction avait été imposée le 31 mars 1983.

Sombre année pour la marine

■ Le quotidien britannique *Lloyd's List* a indiqué, hier, que les pertes subies en 1981 par la marine marchande mondiale sont les plus importantes, en termes de tonnage, depuis la Deuxième Guerre mondiale. Près de 2,4 millions de tonnes de la marine marchande ont ainsi été perdues et près de la moitié de ces pertes sont dues à la guerre du Golfe entre l'Iraq et l'Iran. En nombre de navires, 327 ont été coulés ou jetés aux rebus après avoir été lourdement endommagés. Selon le quotidien, ce sont les bâtiments battant pavillon grec qui ont subi la plus forte perte, suivis de ceux enregistrés au Libéria et en Arabie Saoudite.


Le Japon importera plus

■ Cent trente-quatre entreprises japonaises ont répondu à l'appel lancé par le gouvernement japonais en faveur d'une progression des importations, ce qui entraînera une augmentation de \$7,3 milliards de leurs achats à l'étranger pour l'année fiscale 1985 par rapport à 1984, a annoncé le ministère du Commerce international et de l'Industrie (MITI). La contribution majeure sera apportée par les 13 grandes maisons de commerce, dont les importations doivent augmenter de \$5,9 milliards (6,7 p. cent) à \$94,4 milliards. Certains groupes industriels ont décidé de créer des filiales spécialisées dans l'importation, à l'image de Fujitsu Trading, le numéro japonais de l'informatique.

Croissance trop faible

■ La croissance des économies occidentales, d'ici à 1986, sera insuffisante pour venir à bout des problèmes économiques majeurs, selon M. Jean-Claude Paye, qui dirige l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE), dont le Canada fait partie. L'OCDE prévoit des taux de croissance, au cours des 12 à 18 prochains mois, de trois p. cent aux États-Unis, 4 à 5 p. cent au Japon et deux à trois p. cent en Europe. Si ces prévisions deviennent réalité, M. Paye croit que le chômage élevé va persister et qu'il va même s'aggraver dans certains pays, et que les conditions économiques des pays développés et de ceux du tiers monde vont se détériorer davantage.

Fractionnement des actions Provigo



■ Provigo Inc. a arrêté la date du 8 novembre pour procéder au fractionnement déjà annoncé de ses actions à deux pour une. La compagnie a indiqué que ses actions ordinaires seront transigées sur la base du fractionnement à compter du 4 novembre. Provigo entend demander l'approbation des actionnaires au cours d'une assemblée spéciale qui se tiendra le 28 octobre.

Émission MPA Vidéo

■ MPA Vidéo annonce qu'elle a déposé auprès de la Commission des valeurs mobilières du Québec un prospectus définitif pour un premier appel public à l'épargne. Il s'agit d'actions ordinaires, le montant total de l'émission étant de \$3,5 millions. Les actions se vendront \$4,25 l'unité et donnent droit à une déduction de 150 p. cent dans un Régime d'épargne-actions du Québec.

Baisse du bénéfice de la SGF

■ Dans le rapport trimestriel que vient de publier le groupe SGF, M. Jean-Claude Lebel, pdg de cet organisme, fait état d'un bénéfice avant intérêts des actionnaires minoritaires de \$12,9 millions et d'un chiffre d'affaires consolidé de \$291,7 millions pour les six premiers mois de 1985. Au niveau du bénéfice net, la part de la SGF a été de \$4,6 millions, en comparaison de \$9,3 millions pour le premier semestre de 1984.

Selon M. Lebel, ce revirement s'explique principalement par la détérioration de la situation dans l'industrie des pâtes et papiers, et par l'incidence de la grève des employés de Marine Industrie, lourde en pertes pour l'entreprise.

Au chapitre des pâtes et papiers, M. Lebel précise que les marchés du papier journal, des papiers fins et de la pâte Kraft se sont retrouvés dans une situation d'offre excédentaire qui s'est rapidement traduite par de plus faibles volumes de vente et des niveaux de prix insuffisants.

En ce qui concerne les projets d'investissement dans lesquels la SGF est engagée, le rapport souligne que les travaux progressent toujours selon l'échéancier prévu, tant au chantier de l'aluminerie de Bécancour qu'à celui du laboratoire de Bio-Mega, à Laval.

Enfin, au niveau des faits saillants qui ont marqué cette période, M. Lebel rappelle l'accord intervenu le 7 mai entre Albecor, société en commandite partenaire de l'aluminerie de Bécancour, et Noranda Sales Corporation, qui, jusqu'au 31 décembre 1992, agira à titre d'agent exclusif pour la commercialisation d'une portion de 30 p. cent de sa production d'aluminium.

New York s'impatiente et somme Bombardier de rendre ses wagons de métro opérationnels

Le contrat de \$ 1 milliard pourrait être remis en question

NEW YORK — Niant énergiquement qu'elle soit menacée de perdre son contrat de \$ 1 milliard avec le métro de New York en raison de problèmes avec un sous-traitant américain, la société canadienne Bombardier a donné l'assurance, hier, qu'un wagon modifié sera prêt à être confié au Transit Authority de la ville de New York dès le 15 novembre pour y subir une série de tests.

Le président de la Transit Authority de New York, M. David Gunn, avait alors fait savoir qu'aucun autre wagon ne serait accepté jusqu'à ce que les wagons défectueux aient complété une période de rodage de 30 jours sans aucun anicroche. Aussi, des pressions sont exercées sur Bombardier pour que les nouveaux wagons soient en service avant la fin de l'année.

tifier le problème et ils ont avisé Bombardier de trouver un autre fournisseur. Les dirigeants de Westinghouse n'étaient pas disponibles, hier, pour commenter ce dernier développement.

« Nous sommes satisfaits qu'ils (Westinghouse) aient solutionné le problème », a affirmé Yvon Turcot, porte-parole de Bombardier. « Et nous n'avons aucune raison de penser que ça ne fonctionnera pas. »

projet parallèle doit être soumis au Transit Authority de la ville de New York vendredi.

Bien que les dirigeants du Transit Authority affirment qu'il n'y a jamais eu de discussions au sujet d'une annulation du contrat de Bombardier, le porte-parole de la commission de transport new-yorkaise, Jared Lebow, a soulevé cette possibilité, hier, en disant que les autorités de la ville de New York commencent à s'impatienter.

« Si les wagons ne réussissent pas la série de tests de 30 jours en novembre, il nous faudra examiner l'accord dans son ensemble », a ajouté M. Lebow.

« Ce que nous voulons obtenir, c'est un wagon qui fonctionne. Ces 600 wagons sont stationnés dans notre parc depuis maintenant huit mois et on n'a pas enco-

mmencé à les modifier pour les rendre opérationnels. »

Il a soutenu qu'il serait « techniquement impossible » pour la firme General Electric d'installer ses propres systèmes avant le 15 novembre et que plusieurs mois pourraient s'écouler si le système électrique modifié de Westinghouse ne parvient pas à passer avec succès la prochaine série de tests, prévue pour le mois de novembre.

Pour décrocher le contrat d'un milliard de dollars, Bombardier était obligé, en vertu du contrat conclu en 1982, de choisir Westinghouse comme sous-traitant, une clause avec la New York Transit Authority spécifiant en effet qu'une bonne part des travaux pour la fabrication des wagons devait être exécutée dans l'État de New York. Or, Westinghouse dispose d'une usine de composants électriques installée dans le

nord de l'État, alors que General Electric n'y est pas implantée.

Un représentant de Bombardier a signalé que « Westinghouse a beaucoup plus à perdre que nous ». Il faisait allusion à la garantie de \$100 millions assurant un rendement satisfaisant de la part du sous-traitant et que la perte du contrat ferait un tort considérable à la réputation de la compagnie américaine.

Les wagons modifiés devront subir une période de rodage de 30 jours sans anicroche sur la ligne de métro No 1 avant qu'ils soient acceptés formellement par la Transit Authority. Les wagons déjà construits mais non livrés sont stockés dans le parc de la compagnie Bombardier à son usine de La Pocatière, ce qui a provoqué un ralentissement de la production et le licenciement temporaire, la semaine dernière, de 200 employés.

LARRY BLACK de la Presse Canadienne

Les 60 premiers wagons fabriqués par le manufacturier montrealais ont été retirés du service et les livraisons à venir de la commande de 825 wagons ont été suspendues au mois d'août quand on a découvert des problèmes dans le système électrique fourni par la firme Westinghouse Electric Corp., de Pittsburg, N.Y..

Westinghouse sur la selette

Les ingénieurs de Westinghouse se sont atelés à la tâche de concevoir des nouveaux systèmes de contrôle et de convertisseur, et ils affirment avoir solutionné le problème.

Mais les dirigeants du Transit Authority de New York, qui se sont plaints d'autres équipements fournis par Westinghouse, ont publiquement mis en doute la capacité de Westinghouse de rec-

Un changement est en vu

Mais Bombardier aurait apparemment pris des dispositions pour préparer un « projet parallèle ».

Selon ce plan, ses wagons seraient équipés par des pièces de General Electric, qui fournit déjà les composantes électriques entrant dans la fabrication des wagons japonais dont les voitures de Bombardier sont une réplique. Ce

RENCONTRE FRANCO-QUÉBÉCOISE

Le Québec cherche des idées pour son industrie laitière

Le Québec cherche du côté de la France des idées pour faire baisser les coûts et accroître les débouchés de sa production laitière, qui stagne autour de 29 millions d'hectolitres depuis 20 ans.

C'est ce qui explique la tenue à Montréal d'un séminaire franco-québécois sur l'industrie laitière, qui se termine aujourd'hui. Le colloque veut intensifier et structurer les échanges entre les deux parties, de dire un fonctionnaire du ministère québécois de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation. Ces échanges ont notamment contribué jusqu'à maintenant à la mise en marché au Québec du yogourt Yoplait.

Cependant de sérieux problèmes persistent. Les Français disent que les redevances qui sont payées dans le cas de transferts de technologie sont en général fixées à un maximum de 3 p. cent en Amérique du nord alors qu'elles atteignent facilement le double en Europe. Par ailleurs, les exigences des industriels français apparaissent souvent « exorbitantes » aux entrepreneurs québécois.

Espionnage ?

Les « cousins » accusent sur un autre plan les Québécois de se livrer à un véritable espionnage industriel dans le secteur de la production des fromages fins, ces derniers répliquant que les initiatives locales sont souvent le fait d'experts français qui ont immigré au Québec en apportant leurs recettes ou d'entreprises françaises qui ont investi ici. Il sera évidemment question de la réglementation canadienne exigeant que les fromages importés soient également fabriqués avec du lait pasteurisé, ce qui a particulièrement irrité les Français. Le séminaire traitera aussi des méthodes pour abaisser les coûts de lait et de ses dérivés, de la ferme à la table.

Depuis 1966, le nombre de producteurs au Québec est passé de 62 000 à 17 600 et le troupeau de 995 000 têtes à 675 000. Cependant, si l'Institut national de la productivité s'inquiète du rendement dans certains secteurs de l'économie québécoise, il peut dormir en paix pour ce qui est des vaches laitières. Leur « production » annuelle est en effet passée de 2828 livres par tête il y a vingt ans à 1386, selon les prévisions, cette année.

Pendant cette période, les revenus des agriculteurs de ce secteur ont plus que quadruplé, passant de \$238 millions à \$1,2 milliard.

La consommation des dérivés traditionnels du lait est stagnante ou croît faiblement. Le lait frais: croissance de 1 à 2 p. cent en moyenne. Le cheddar: croissance de 4 à 5 p. cent. Le beurre: la chute au profit de la margarine est stoppée depuis cinq ou six ans. Parmi les « nouveaux » produits, la croissance des fromages fins est de 7 à 8 p. cent et la concurrence de l'Ontario dans ce secteur est féroce. Celle du yogourt est de 5 à 8 p. cent: l'âge d'or est fini.

Par ailleurs, le marché mondial pour les produits laitiers est saturé et la concurrence des succédanés est parfois très dure.

D'où la nécessité de trouver de nouvelles techniques et de nouveaux produits pour faire croître la production et les revenus.

VOS IMPÔTS

Divorce, sans trop de mal?

(suite)

■ Un des éléments les plus complexes du traitement fiscal des pensions alimentaires est la distinction entre une somme globale d'argent dont le paiement est fait à intervalles réguliers et n'est pas déductible, et une allocation payable périodiquement et déductible.

Pretons l'exemple de Michelle et Jean-Pierre qui prévoient le paiement d'une somme de \$2000 en dix versements égaux et celle de Janine et Normand qui prévoient le paiement d'une somme de \$2000 annuellement pour le soutien et l'entretien de Josée, âgée de dix ans, jusqu'à ce qu'elle atteigne l'âge de vingt ans. Ces deux ententes ont le même résultat financier; il existe toutefois une différence fondamentale entre les deux types de paiements. Le premier est de nature capital et probablement non déductible; le second est de nature revenu et déductible.

MICHEL LANTEIGNE
c.a., associé de Caron Belanger Clarkson Gordon,
comptables agréés

En fait, l'obligation de verser une somme globale aux termes d'une entente de séparation représente une dette déterminée envers une autre personne qui, souvent, peut être exigible après la mort de l'une ou l'autre des parties. Par contre, une allocation alimentaire est une somme versée pour l'entretien du bénéficiaire et (ou) de ses enfants dont le paiement cesse généralement au décès de l'un des deux ex-conjoints.

La position actuelle du fisc stipule que le paiement d'une somme globale qui liquide en tout ou en partie l'obligation alimentaire ou le régime matrimonial ou qui représente une renonciation aux bénéfices découlant du contrat de mariage ne sera pas considéré comme un paiement périodique déductible, même s'il est acquitté en plusieurs versements.

Par ailleurs, le fisc acceptera à titre d'allocation déductible payable périodiquement le paiement d'une somme globale, dont le règlement est fait au moyen de versements réguliers pendant une période limitée:

- i) s'il est dit, aux termes de l'entente de séparation, que la somme globale est assujettie à des versements réguliers et est une allocation pour le soutien et l'entretien du bénéficiaire et (ou) de ses enfants;
- ii) si chaque versement régulier est effectué à cette fin; et
- iii) si les versements sont effectués sur une période prolongée.

Le ministère du Revenu du Québec ajoute cependant qu'aucune déduction ne sera accordée si la somme globale est garantie par une hypothèque, si elle porte intérêt ou si elle peut être exigible après la mort de l'une ou l'autre des parties.

Enfin, il n'est pas nécessaire que les paiements périodiques de pension alimentaire se poursuivent durant le reste de la vie du bénéficiaire pour qu'ils soient déductibles. Des paiements périodi-

ques faits pendant une période limitée (par exemple jusqu'au remariage du bénéficiaire ou jusqu'à ce que celui-ci puisse joindre les rangs de la population active) peuvent être déductibles.

Comme on le constate, la position de l'autorité fiscale n'est pas des plus claires. Cependant, on peut conclure que lorsque la somme globale qui doit être versée aux termes de l'entente de séparation présente les caractéristiques d'une dette, par exemple elle porte intérêt ou, entre autres, le solde peut être exigible en cas de défaut d'un paiement, le versement ne constituera pas une allocation déductible même s'il est effectué périodiquement. Il est à remarquer que cette position du ministère est fondée sur une foule d'arrêts qui, pris dans leur ensemble, supportent une telle position. Or, la jurisprudence récente montre que si l'entente précise que les paiements seront effectués à titre de paiements périodiques, les paiements seront déductibles.

Les arrêts Henson et Hanlin remettent en question le traitement des sommes globales. Ainsi, dans l'arrêt Henson, le contribuable a contesté l'inclusion dans son revenu d'une somme reçue de son ex-conjoint aux termes d'une entente de séparation. Un montant de \$7500 devait être réglé en quatre versements égaux. Le premier devait être fait à même le produit de disposition de la résidence familiale et le solde durant la période de neuf mois se terminant après la date de la vente de la résidence. Il s'agissait donc de déterminer si la somme de \$7500 représentait une allocation imposable payable périodiquement ou si, au contraire, elle représentait une allocation forfaitaire non imposable qui réglait les obligations découlant du régime matrimonial.

Le tribunal a souligné que son jugement ne suivait pas la jurisprudence antérieure, une cause récente (l'arrêt Hanlin) l'amenant à conclure que le paiement de \$7500 effectuée dans les circonstances décrites plus haut constituait un paiement périodique pour le soutien du bénéficiaire et donc devait être inclus dans le calcul de son revenu. Le juge ainsi n'a pas tenu la source des fonds qui provenait du partage des biens.

Fait intéressant à noter dans la cause Hanlin, le juge a remarqué que l'entente ne faisait pas référence à des paiements forfaitaires, même si M. Hanlin a versé un montant global annuel et des montants mensuels. L'entente identifiait ces montants comme des montants périodiques, donc déductibles.

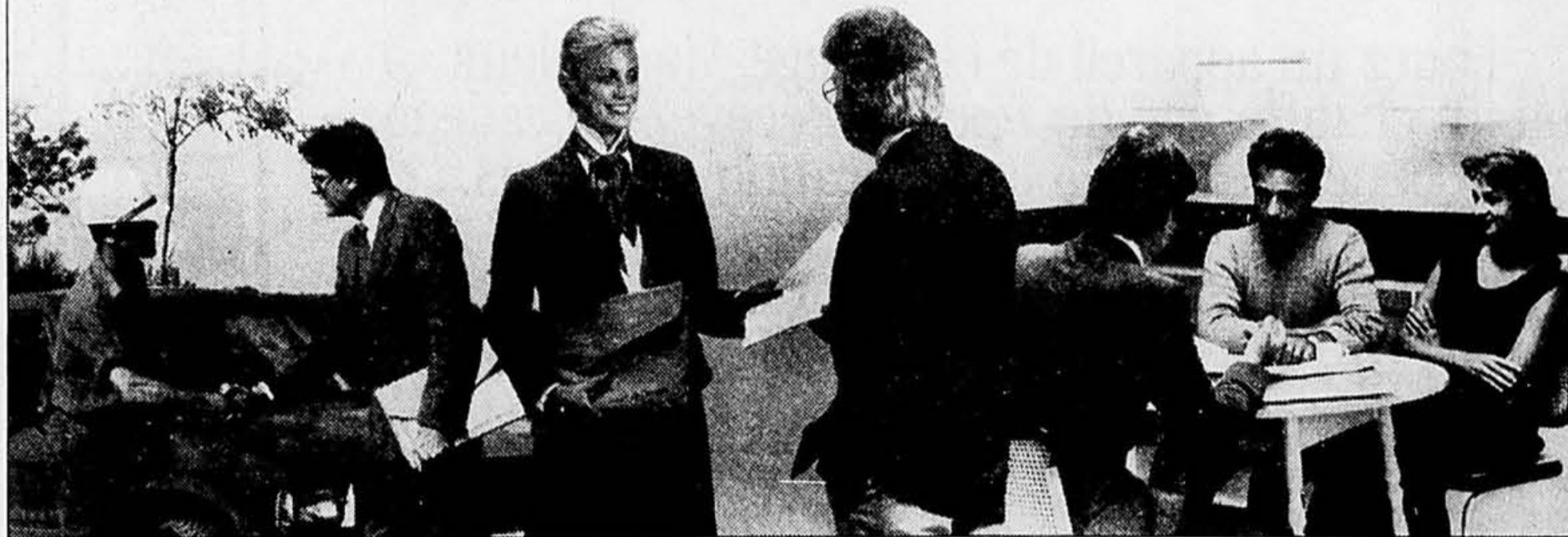
En conclusion, tout comme pour les paiements à des tiers, le libelle de l'entente est fondamental quant à la désignation correcte (paiements périodiques) des sommes à verser, pour assurer leur déductibilité. C'est à votre avocat d'y voir! À suivre...

Edition: Roger Germain, F.C.A.

Rectification

La semaine dernière, il manquait deux lignes dans le troisième paragraphe de la chronique Vos impôts. Voici ce qu'il aurait fallu lire: « Par contre, les montants versés aux termes de l'accord de séparation entre Normand et Janine sont entièrement déductibles. Cet accord prévoit que Normand doit payer \$800 par mois à Janine à titre d'allocation dont les premiers \$500 lui seront payés directement et le solde, soit \$300, sera versé au créancier hypothécaire. Cependant, Janine peut en tout temps changer unilatéralement les termes de l'accord pour exiger que les \$800 lui soient versés directement. » Le reste sans changement.

VOUS POUVEZ COMPTER SUR EUX.



L'agent de la Sun Life est accessible et actif dans son milieu: **il est près de vous.**

Il a passé avec succès une étape de sélection et suit un programme rigoureux et continu de formation: **il est compétent.**

Il offre une gamme de produits d'avant-garde: **il répond à vos besoins.**

Il est appuyé par la plus grande équipe au Québec: **il a des ressources.**

Il est relié à un système d'informatique des plus modernes pour vous fournir un service personnalisé et rapide: **il est à la fine pointe du progrès.**

L'agent Sun Life: **vous pouvez compter sur lui.**

Du soleil pour la vie
SunLife du Canada
Direction générale du Québec

QUI EST CAMRON ?
MAIS JE SUIS CAMRON!



ÎLE DE FRANCE

NOUVELLE FORMULE DU SOIR

Spéciaux à partir de **\$580**

Super spécial à **\$1180**

HAPPY HOUR
du lundi au vendredi
à notre bar et cocktail-lounge

ALCOOL 2 POUR 1
Bière et vin à prix réduits
Amuse-gueule gratuits

801,
boul. de Maisonneuve Ouest
(Métro McGill)
849-6331

Troc international: Québec propose la création d'un comité mixte

Le ministre du Commerce extérieur, Bernard Landry, propose la création d'un comité mixte (privé-public) sur les échanges commerciaux compensés. Ce comité aurait pour mandat de définir les besoins des

noncées hier devant les 400 congressistes qui ont participé au colloque sur les échanges compensés organisé par la Banque Nationale du Canada et les gouvernements de Québec et d'Ottawa. M. Landry a clairement laissé entendre qu'il n'était pas un chaud partisan de cette formule commerciale.

Par échanges commerciaux compensés, on entend toutes formes de transactions en «nature» entre deux interlocuteurs. Bref, c'est du troc. Exemple: un pays peut vendre trois tonnes de blé, en retour desquelles il recevra du

pays acheteur non pas une somme d'argent mais plutôt de la marchandise, comme du café.

Mais comme les échanges commerciaux compensés sont devenus «monnaie courante», M. Landry dit que le Québec, finalement, n'a pas le choix. Il faut donc, ajoute-t-il, s'y préparer le plus tôt possible.

La priorité de l'heure? Se doter de mécanismes, précise-t-il, qui permettront d'informer adéquatement les entreprises sur le sujet, tout en leur donnant également la possibilité d'établir des contacts avec des intermédiaires

appropriés comme les diverses maisons de commerce.

Secteur privé

Même si le gouvernement se dit prêt à collaborer, M. Landry insiste toutefois sur le fait qu'il est hors de question de voir l'État s'impliquer au niveau opérationnel. Cette activité, qui peut prendre la forme d'une agence, devrait être laissée entièrement aux mains du secteur privé.

À son avis, le rôle de l'État québécois dans le dossier des échanges compensés doit se limiter à un rôle de catalyseur. Le secteur privé, lui, a toute la latitude voulue pour prendre en main les aspects opérationnels et pratiques du domaine.

D'où vient la popularité grandissante des échanges commerciaux compensés? Cela est essentiellement due à un accroissement de l'endettement des pays en voie de développement qui manquent de devises, au protectionnisme marqué de la part des économies occidentales industrialisées, à la concurrence grandissante sur tous les marchés, au regroupement de pays en cartels et à la place qu'occupent dans l'économie mondiale les pays communistes.

Notons que les pays en voie de développement et les pays à «économie planifiée» (pays du bloc communiste) sont en faveur du troc tandis que les pays industrialisés sont généralement contre. Mais ces derniers n'ont plus le choix: ils doivent eux aussi emboîter le pas s'ils veulent continuer à développer leur économie...

MICHEL GIRARD

Québécois en matière de troc international et dans un second temps, de formuler des recommandations au sujet de la mise sur pied d'une agence spécialisée dans ce secteur.

Lors de l'allocution qu'il a pro-

Le Conseil du Patronat est contre l'instauration d'un impôt minimum

Le Conseil du Patronat du Québec s'oppose à l'institution d'un impôt minimum touchant les contribuables à revenus élevés.

Dans un mémoire soumis hier au ministre des Finances du Canada, M. Michael Wilson, l'organisme patronal affirme qu'une telle mesure ne serait ni efficace, ni équitable. Le C.P.Q. doute que l'accroissement des revenus du gouvernement justifie l'instauration d'un impôt minimum, sans compter que l'introduction de nouvelles règles du jeu risque de décourager l'investissement et de nuire à l'économie canadienne, affirme le Conseil.

Au cours de la conférence des

ministres des Finances à Halifax, la semaine dernière, le ministre Wilson a obtenu l'accord des provinces en faveur d'un impôt minimum et a indiqué que cette mesure entrerait en vigueur dès 1986. M. Wilson avait fait part de ce projet dans son budget de mai 1985.

Pour le Conseil du Patronat, les contribuables à revenus élevés payant peu ou pas d'impôt ne sont pas nécessairement de grands financiers, et ne représentent de toute façon qu'une infime minorité. Aussi le conseil juge-t-il qu'un impôt minimum n'apporterait qu'une réponse symbolique au problème de la juste répartition du fardeau fiscal.

En 1982, seulement 7,5 p. cent des 408 421 Canadiens ayant déclaré des revenus supérieurs à \$50 000 ont payé peu ou pas d'impôt, soutient le C.P.Q.

En outre, le Conseil estime que ces contribuables font usage de déductions et d'abris fiscaux parfaitement légaux et utiles, instaurés pour des raisons d'équité ou pour encourager l'investissement.

Le C.P.Q. prévoit que l'institution d'un impôt minimum exigerait une réforme importante de la législation fiscale et augmenterait les coûts de perception de l'impôt.

— Presse Canadienne

Sumabus: une force montante dans le transport scolaire

Sumabus vient d'acquérir Thomas, le distributeur d'autobus scolaires, et annoncera plus tard cette semaine l'achat de deux autres flottes de transporteurs scolaires et urbains.

Laurier Cloutier

Déjà le deuxième plus important transporteur scolaire, par sa filiale Scobus, Sumabus ajoutera 61 véhicules avec les deux acquisitions des prochains jours.

Mais le groupe a aussi pris 35 p. cent du marché des services au transport des personnes, avec l'essence, les pneus, etc.

L'intégration verticale avec Autobus Thomas Inc. de Saint-Apollinaire, lui donne au départ 30 p. cent des ventes d'autobus scolaires au Québec. D'ici à deux ans, la part de ce marché grimpera à 50 p. cent.

Sumabus est la compagnie qui connaît la plus grande croissance dans ce secteur et, pourtant, le public ne la connaît vraiment que depuis peu.

Son président, Michel Charlebois, assure toutefois en entrevue que la croissance phénoménale des derniers mois n'est pas une de génération spontanée.

Devenue compagnie publique au printemps, à la suite d'une émission d'actions de \$5 millions, Sumabus est en effet issue de l'Association des transporteurs scolaires du Québec. Née avec la Révolution tranquille il y a 23 ans, l'Association a fondé Sumabus en 1982.

La stratégie de la compagnie, c'est de constituer une force québécoise dans le secteur et d'éviter que des géants américains et ontariens s'emparent du gâteau grâce à la déréglementation du transport scolaire.

Fort actif dans les déchets solides, Laidlaw, de Hamilton, par exemple, est devenu le plus important transporteur scolaire du Québec, avec sa filiale Transco.

Mais Sumabus prend les bouches doubles. Après les achats de Duchesneau (Québec), Bonin (Sorel), ABC (Jonquière) et

trois transporteurs de Matane, Sumabus en ajoutera deux autres d'ici la fin de la semaine, avec 61 véhicules, portant ainsi sa flotte à près de 275.

Le groupe possède aussi les permis de transport urbain et interurbain pour les villes de Sorel et Matane, et d'autres transactions «s'en viennent».

L'achat de Thomas ne coûte qu'environ \$1,2 million. C'est une franchise de distribution d'autobus scolaires fabriqués à Woodstock, Ontario. Sumabus voudrait un jour se lancer dans la fabrication mais il lui faudrait alors vendre à l'extérieur, aux USA par exemple, pour rentabiliser l'usine québécoise.

Déjà Sumabus peut compter sur le marché «assez captif» des transporteurs scolaires. En outre, ils devront renouveler en deux ans près de 1 600 véhicules pour respecter les normes de Québec. Plusieurs États américains viennent aussi d'imiter le Québec avec de nouvelles normes.

Wayne, avec 10 p. cent du marché, et surtout Bluebird, avec 60 p. cent, forment la concurrence et ce dernier perdrait des plumes.

Personne ne contrôle les actions de Sumabus actuellement. Ultramar détient quelque 50 000 actions (sur un million), suivie de l'Association des transporteurs scolaires, avec presque autant, et de Michel Charlebois, avec 11 000.

M. Charlebois terminera le cinq octobre un mandat de 10 ans comme secrétaire général de l'Association.

Le Québec compte 8 353 autobus scolaires et 1 041 transporteurs, dont 70 p. cent ne possèdent pas plus que cinq véhicules.

Le secteur attire les acheteurs de l'extérieur parce que le prix moyen d'un contrat scolaire au Québec atteint \$32 000, contre \$26 000 en Ontario et moins de \$20 000 aux USA, où les services exigés restent plus limités.

Thomas réalise un chiffre d'affaires d'environ \$11 millions qui passerait à \$20 millions en deux ans.

Une offre chaleureuse de Texaco



Louez un appareil de chauffage, un brûleur ou un chauffe-eau de Texaco. Recevez un cadeau et bénéficiez de mois de location sans frais.

Comme vous le savez, vous n'avez pas à vous convertir pour économiser. Texaco a un vaste choix d'équipements de haute qualité à vous proposer pour le confort de votre foyer:

Appareils de chauffage*

Seulement 27,95\$ par mois (installation comprise) et les trois (3) premiers mois de location sans frais.

Brûleurs à mazout*

9,99\$ par mois (installation comprise) et les trois (3) premiers mois de location sans frais.

Chauffe-eau**

6,89\$† par mois (installation comprise) et les six (6) premiers mois de location sans frais.

Profitez de cette offre! Tout client qui signera un nouveau contrat de location d'appareil de chauffage, de brûleur ou de chauffe-eau d'ici au 31 décembre 1985 se verra remettre une magnifique lampe à huile en guise de remerciement.

Pour plus de détails, n'hésitez pas à communiquer avec un des spécialistes du centre de Confort au foyer Texaco.

Ces produits et services sont offerts aux clients résidant dans la région desservie par le centre de Confort au foyer Texaco.

Dans la région de Montréal, appelez au

279-7271

Sous réserve de l'inspection de votre appareil de chauffage actuel et de l'acceptation par Texaco, l'installation d'un brûleur à retenue de flamme Metron pourra s'effectuer chez vous.



TEXACO

Confort au foyer

*Taxe en sus.
†La durée du contrat de location est de 5 ans, après quoi, le brûleur ou l'appareil de chauffage vous appartient. Si vous déménagez entre-temps, le contrat de location est transférable.

**La durée du contrat de location est de 5 ans, après quoi, à votre discrétion, le contrat est renouvelé chaque année. Si vous déménagez, il est transférable.

PROPOSITIONS D'AFFAIRES

705 HYPOTHÈQUES

Argent 1e 2e hypothèque
Résidentiel, commercial, acceptation même jour, crédit via 253-3354.
ABC hypothèque 1ère et 2e balance de vente etc... Soir 649-6486.
ACCEPTATION en 7 jours, 1ère et 2e hypothèques, Caisse Pop. St-René Goupi, 321-2610.
AGENT 2E HYPOTHÈQUE
Sur additifs à revenus, 477-3077

FINANCEMENT

Taux concurrentiels par préteurs privés et autres, 1re et 2e hypothèque, crédit bancaire commercial, construction et bricole. Int. 334-8115
PRETS 1re et 2e et temporaire, ville, banlieue, privé, 294-3464

710 OCCASIONS D'AFFAIRES

ACHETERON propriétés, commerces, industries en difficulté financière. M. Beval 845-1612.
AMWAY, doublez vos revenus sans quitter votre emploi. Pas de porte-à-porte. André Marcell 355-1755.
BRASSERIE bar, salle de réception, chiffre \$750.000 avec revenu \$24.000 pour bachelors. Prix à discuter. G. Duhamel 471-2727. C.E. CRT

710 OCCASIONS D'AFFAIRES

COMMERCER vente d'autos, possibilité franchise, atelier, résidence St-Jean 1-341-8848
MAGASIN vêtements Unisex, Fabreville, chiffre d'affaires \$25.000, constant \$15.000 plus stock. De 9h à 17h: 484-7510

710 OCCASIONS D'AFFAIRES

Partez en affaires. Gestion-Ventes. Coût initial \$3.000, 622-1816.

710 OCCASIONS D'AFFAIRES

Investissement
Centre commercial
Dans un centre commercial de première classe de l'Ontario, emplacement idéal, locaux AAA aux deux étages. Placement de 100 000 \$ avec complément minimum de 31 000 \$; financement et prêt fiscal intéressants disponibles.
Téléphoner au 931-6000
46326-8710

710 OCCASIONS D'AFFAIRES

SOUS-DISTRIBUTEURS/ VENDEURS DYNAMIQUES RECHERCHES
Produit exclusif avec potentiel très élevé.
Investissement minimum requis.
Entretien fourni, support au sol.
Revenus nettement supérieurs à la moyenne des candidats occupés.
Pour renseignements et rendez-vous.
M. André Normandin
253-2653
774218-8710

710 OCCASIONS D'AFFAIRES

RECHERCHE femme professionnelle en traitement de texte, travail à la Dipe. 383-8569.
RECHERCHONS Associée pour ouvrir un bureau de traitement de textes au Plateau Mont Royal. 525-7989.

714 FRANCHISES

FONTAINE SAINTE
(fast food), 2 franchises disponibles, meilleure location à Montréal. Prix varie de \$95.000 à \$115.000. Rendement élevé. 849-5728.

715 SERVICES FINANCIERS

ACHAT hyp. 2e rang et autres, consolidation dettes, pré-faillite, concordat. M. Lemaire 382-1580.
FONDS pour commerce, industrie, affaires, appartements, etc. Dem. col. Mtg. 342-1356.

718 ARGENT DEMANDÉ

AVONS besoin de \$3.000 pour petite entreprise, prêt à court terme. 652-9655.

730 ÉQUIPEMENT SPÉCIALISÉ

SYSTÈME de communication téléphonique Surveyor 7, capacité 1000 numéros en 3 jours, sondeage, messages enregistrés, mémoire, etc. 464-1925 de 9:30h à 19h.

Publicité Germain

1 Yonge Street, bureau 1506,
Toronto (Ontario) M5E 1E5
Tel.: (416) 363-8132
La première agence de publicité commerciale au Canada

710 OCCASIONS D'AFFAIRES

PARTIR en affaires? ASSISTEZ un commerce accessible. 638-0428.
PERSONNES sérieuses pour organiser réseau de ventes dans votre région. Parfums et produits de beauté importés de France. Revenu illimité. Appels à frais virets acceptés 285-8953

RECHERCHONS distributeurs pour produit très en demande pour la région de Montréal Est, Montréal et St-Leonard. Pour de plus amples informations télé appelez ou 1-514-796-4935, M. Pierre André.

712 ASSOCIÉS DEMANDÉS

BESOIN associés, pour club privé, communiquer avec R. Marquis 766-9200.

BUREAU de comptables agréés, établi depuis 10 ans, nouvellement installé rue Sherbrooke à Montréal, recherche un confrère en vue de partager les coûts d'exploitation. 522-2222

INVESTISSEUR étou associé de démarrage, capital requis \$200.000. Ouvert ou connaissant le marché du cinéma et/ou de la vidéo. Projets exclusifs et rentables, excellent retour d'investissement. Sérieux seulement. M. Simon Lepage 288-4171

PERSONNE sérieuse désirant se bâtir une sécurité financière en opérant une entreprise à haut potentiel de revenu. Entrevue tél. 866-9581

RECHERCHONS femme professionnelle en traitement de texte, travail à la Dipe. 383-8569.

RECHERCHONS Associée pour ouvrir un bureau de traitement de textes au Plateau Mont Royal. 525-7989.

714 FRANCHISES

FONTAINE SAINTE
(fast food), 2 franchises disponibles, meilleure location à Montréal. Prix varie de \$95.000 à \$115.000. Rendement élevé. 849-5728.

FRANCHISE EN OPERATION, Five-Sud. Bon potentiel. Comptant requis \$150.000, et plus. G. Brunet 281-1515.
TRUST GENERAL COURTIER

715 SERVICES FINANCIERS

ACHAT hyp. 2e rang et autres, consolidation dettes, pré-faillite, concordat. M. Lemaire 382-1580.
FONDS pour commerce, industrie, affaires, appartements, etc. Dem. col. Mtg. 342-1356.

718 ARGENT DEMANDÉ

AVONS besoin de \$3.000 pour petite entreprise, prêt à court terme. 652-9655.

730 ÉQUIPEMENT SPÉCIALISÉ

SYSTÈME de communication téléphonique Surveyor 7, capacité 1000 numéros en 3 jours, sondeage, messages enregistrés, mémoire, etc. 464-1925 de 9:30h à 19h.

Les gens d'affaires avisés font confiance à la rubrique des PROPOSITIONS D'AFFAIRES pour obtenir les MEILLEURS RÉSULTATS

285-7111
INTERURBAIN SANS FRAIS
1-800-361-5013
ANNONCES ENCADRÉES
285-7000

SELON L'ÉCOINDICATEUR DE LA BANQUE ROYALE Regain de vigueur économique pour le milieu de 1986

■ L'écoindicateur de la Banque Royale annonce un regain de vigueur de la croissance économique canadienne vers le milieu de 1986.

FRANCINE OSBORNE

Selon des chiffres révisés officiellement, l'écoindicateur, indice composé de sept indicateurs avancés de la banque, a progressé à un rythme annualisé de 2,2 p. cent au deuxième trimestre de 1985.

Ce redressement marque la fin de six trimestres de baisse de l'indicateur et annonce une amélioration de l'activité économique vers le milieu de l'an prochain, souligne la banque.

L'indicateur se situe à 100,15, ayant été établi à 100 en 1971. Il est en hausse par rapport au premier trimestre, alors qu'il était de 99,60.

Avec une progression de 2,2 p. cent, on peut conclure à une croissance plus forte que prévu du nombre de permis de construire et du nombre d'heures de travail dans le secteur secondaire ainsi qu'à un repli plus faible que prévu des nouvelles commandes par rapport aux stocks des industries exportatrices.

C'est l'indice mesurant la moyenne des heures de travail dans le secteur secondaire qui a progressé le plus. La progression d'acier de première transformation a monté modérément, indiquant un raffermissement des investissements dans les immobilisations industrielles. La valeur réelle de la masse monétaire a aussi augmenté.

Le rapport cours / bénéfice de la Bourse de Toronto indique une baisse supérieure à la moyenne, la croissance des bénéfices des sociétés ayant dépassé celle des cours des actions.

C'est le fléchissement de la demande aux États-Unis qui est responsable de la baisse du rapport entre les nouvelles commandes et les stocks des industries exportatrices pour un deuxième trimestre de suite.

Les économistes de la Banque Royale prévoient qu'avant de reprendre de la vigueur vers le milieu de 1986, l'économie canadienne connaîtra une expansion modérée, en réponse à une faible croissance prévue aux États-Unis.

À PARTIR DU 1er DÉCEMBRE

Via Rail hausse ses tarifs de 8 %

■ Via Rail Canada annonce que ses tarifs subiront une augmentation moyenne de 8 p. cent au 1er décembre. La nouvelle grille tarifaire a été déposée à la Commission des transports le 27 septembre.

On précise toutefois que les usagers qui ont réservé des places pour une date ultérieure pourront éviter cette augmentation s'ils passent prendre leurs billets avant le 10 octobre. Quelque 6000 voyageurs pourraient ainsi bénéficier de cette disposition. Toutefois, les personnes qui voyageront à bord de Via Rail après le 1er décembre et qui réservent leurs billets maintenant payeront les nouveaux tarifs.

Le directeur du marketing, Preston Beaumont, a expliqué que l'augmentation était imputable à la hausse constante des frais d'exploitation et à la nécessité pour la compagnie de réduire son déficit.

Via a fait savoir par ailleurs qu'elle arrondissait désormais ses tarifs écono-choix au dollar supérieur ou inférieur selon le cas, et non à la baisse comme auparavant.

L'OPEP revient sur la question des prix

■ VIENNE — Les 13 ministres du Pétrole de l'OPEP se retrouvent demain à Vienne au moment où la guerre Iran-Irak et la chute des exportations soviétiques font remonter les prix des bruts sur les marchés.

JEAN-LÉON VANDOORNE de l'agence France-Press

La conférence ministérielle extraordinaire de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole doit débattre d'une nouvelle répartition des quotas individuels de production dont plusieurs pays souhaitent l'augmentation. Ce problème n'avait pas été résolu à la dernière conférence ordinaire de la fin juillet à Genève.

Cependant la question des prix, estime-t-on dans les milieux pétroliers, sera au centre des discussions.

La nouvelle politique de l'Arabie saoudite a suscité de vives inquiétudes: Ryad a négocié ces dernières semaines d'importants contrats d'exportation à des prix liés aux prix sur les marchés libres et inférieurs aux prix officiels de l'OPEP.

Les prix des bruts sur les marchés libres ont ainsi rehaussé dans les premières semaines de septembre après un raffermissement en juillet et août. Au sein de l'OPEP, les réactions officielles des 12 partenaires de l'Arabie saoudite sont demeurées très prudentes mais deux pays — Venezuela et Indonésie — ont émis quelques critiques.

Dans le même temps, le roi Fahd a laissé entendre que son pays pourrait accorder des rabais pour défendre ses marchés.

L'Arabie saoudite a absorbé quasiment toute seule la baisse de 14 p. cent de la production de l'OPEP enregistrée depuis janvier, au prix d'une plongée de sa production à 2,5 mbj cet été, soit le plus faible niveau depuis 20 ans.

Bien que la tendance soit à la baisse des prix, en raison de la hausse de la production dans les pays non membres de l'OPEP et d'une stagnation de la consommation, plusieurs facteurs pourraient soutenir les cours d'ici à la fin de l'année, soulignent de nombreux opérateurs.

LA BOURSE

Indices en hausse dans des marchés très actifs

■ Pratiquement tous les indices boursiers étaient à la hausse, hier, dans un marché actif.

À Toronto, les mines d'or ont connu une bonne poussée qui a contribué à faire avancer l'indice composé TSE 300 de 18,21 points à 2650,46. Quelque 340 titres ont progressé, tandis que 301 subissaient un recul. L'avance de l'indice composé s'est surtout fait sentir en fin de séance, après une journée relativement calme à ce chapitre.

Treize des quatorze indices sectoriels de Toronto ont progressé. Les mines d'or les plus actives ont été Campbell Red Lake, qui a avancé de 1/4 à 30%, Lac Minerals, de 1/4 à 33% et Echo Bay Mines, de 1/4 à 17%. L'intérêt de la séance a largement porté sur Dome Petroleum, qui valait \$2,69 à la fermeture, en baisse de 6 cents. Pres de 1,1 million d'actions de Dome Pete ont changé de mains.

Parmi les autres titres actifs à Toronto, citons Nova de classe A, inchangé à 5%, Entreprises Bell Canada, en hausse de 1/4 à 41, Domtar privilégiées de classe A, en recul de 1/4 à 26%, Grafton Group privilégiées de classe A, en recul de 1/4 à 32%.

Le nombre d'actions échangées a été de 14,8 millions, contre 8,4 millions lundi.

À Montréal, l'indice XXM a terminé à 129,13, en hausse de 0,80 par rapport à lundi soir. Le nombre de transaction a légèrement dépassé 2,2 millions, contre un peu moins de 2,1 millions, la veille.

Parmi les titres les plus actifs, Entreprises Bell Canada a gagné 1/4 à 11%, Moore Corporation 1/4 à 24%, et Northern Telecom 1/4 à 46. Par contre, la Banque nationale a perdu 1/4 à 20% et Seagram a reculé de 1/4 à 54%.

À New York, les pétrolières ont poursuivi leur avance pour une troisième journée consécutive. On a aussi noté une hausse des titres de compagnies pharmaceutiques et de haute technologie. L'indice Dow Jones des Industrielles a gagné 12,32 points pour terminer la séance à 1340,95. On a enregistré 1 091 titres en progression, contre 448 en recul et 432 inchangés.

Le groupe Beatrice a gagné 1/4 à 38%, après que la compagnie ait annoncé son intention de vendre une de ses filiales, la société de location Avis.

Les pétrolières qui ont monté, il y a Amoco, en hausse de 2 1/2 à 68%, Exxon, en progrès de 1 à 52%, Mobil, également en hausse de 1 à 30, et Standard Oil of Ohio, en hausse de 2 à 17%.

BAROMÈTRE

Statistiques économiques

			Variation en % par rapport au mois précédent	Variation en % par rapport à l'année précédente
PRODUCTION				
Produit intérieur brut (1971 = 100)	juin	156,0	0,71	4,14
Production industrielle (1971 = 100)	juin	145,7	1,53	4,15
Exportations (\$millions)	juil.	8 816,8	-9,01	-8,74
Importations (\$millions)	juil.	8 668,4	-0,23	11,90
Expéditions des fabricants (\$millions)	juil.	20 681,5	3,99	9,24
Stocks des fabricants (\$millions)	juil.	34 192,7	0,79	4,32
Commandes des fabricants (\$millions)	juil.	20 957,1	4,44	11,50
Mises en chantier (taux annuel, milliers)	août	168,0	3,70	5,00
Permis de const. (\$millions)	juin	1 653,0	-0,02	18,40
Ventes au détail (\$millions)	juil.	10 516,1	-0,52	8,28
Ventes d'automobiles (unités)	juil.	9 063,1	-7,43	9,61
REVENUS ET SALAIRES				
Gains hebd. moyens (\$*)	juil.	419,84	0,01	3,67
Revenu du travail (\$millions)	juin	20 543,1	,02	6,03
EMPLOI				
Emplois (milliers)	août	11 337	0,22	2,65
Chômeurs (milliers)	août	1 307	-0,53	-5,63
Taux de chômage au Canada (%)	août	10,3	10,4	11,1
Taux de chômage au Québec (%)	août	11,4	11,7	12,5
PRIX				
IPC* (1981 = 100)	août	127,8	0,16	3,99
Prix de vente dans l'industrie* (1971 = 100)	juil.	319,5	0,22	2,14
FINANCE				
Masse monétaire (M1, \$millions)	août	30 508	1,75	6,42
Prêts généraux (\$millions)	août	122 194	-0,97	7,07
Taux d'escompte*	août	9,2	9,3	12,4

Données trimestrielles

			Variation en % par rapport au trimestre précédent	Variation en % par rapport à l'année précédente
Comptes nationaux (en milliards de dollars)				
Consommation (dollars 1971)	2	90,1	1,24	3,96
Immobilisations	2	29,5	4,48	6,66
résidentielles	2	6,0	8,39	10,96
non-résidentielles	2	12,5	6,29	7,68
Gouvernement	2	25,0	0,39	2,95
Exportations	2	43,3	-2,28	6,59
Importations	2	-41,9	-2,47	3,17
PNB	2	146,4	1,02	4,61
Revenus personnels (dollars nominaux)	2	389,7	2,01	8,74
Bénéfices avant impôts (dollars nominaux)	2	40,6	-3,58	3,56
Balance des paiements (en millions de dollars)				
Balance commerciale	2	4 745	-12,31	-8,10
Balance des services	2	-4 392	-4 646	-4 759
Balance courante	2	3,53	7,65	4,04
Capitaux à court terme*	2	-1 839	1 202	-2 636
Capitaux à long terme*	2	2 313	6,84	-2 035

* données non-désaisonnalisées (Information: 514-283-5725) Source: Statistique Canada CANSIM

Super Vente Écoulement

Rég. jusqu'à \$63.95 v.c.

5,00\$ TAPIS

Choix immense de coloris et styles

Plus de 100,000 v.c. à liquider

LOT ASSORTI VELOURS ET BOUCLES, 1* ET 2* QUALITÉ PRIX régulier JUSQU'À \$12.00 v.c. PRIX d'écoulement \$5.00 v.c.	LOT ASSORTI BOUCLE À NIVEAUX MULTIPLES, 1* ET 2* QUALITÉ PRIX régulier JUSQU'À \$7.00 v.c. à \$11.00 v.c. PRIX d'écoulement \$7.00 v.c. à \$11.00 v.c.	IMPRIMÉS TRAITÉ SCOTCHGUARD 100% NYLON MOTIFS GÉOMÉTRIQUES 1* ET 2* QUALITÉ PRIX régulier JUSQU'À \$10.00 v.c. PRIX d'écoulement \$6.00 v.c.	TYPE COMMERCIAL 100% NYLON DE QUALITÉ ET COULEURS ASSORTIES 1* ET 2* QUALITÉ PRIX régulier JUSQU'À \$8.00 v.c. à \$18.00 v.c. PRIX d'écoulement \$7.00 v.c. à \$18.00 v.c.	LOT ASSORTI DE COULEURS ET STYLES SAXONY DE 1* ET 2* QUALITÉ PRIX régulier JUSQU'À \$9.00 v.c. PRIX d'écoulement \$9.00 v.c. à \$12.00 v.c.
BOUCLÉ/COUPÉ 6 COLORIS MULTICOULES 100% NYLON 1* QUALITÉ PRIX régulier JUSQU'À \$18.00 v.c. PRIX d'écoulement \$12.00 v.c.	LOT ASSORTI EMPEREUR DE CROSSLEY, CHOIX LIMITÉ DE COULEURS, 1* QUALITÉ ET QUELQUES 2* QUALITÉ PRIX régulier \$39.95 à v.c. \$83.95 PRIX d'écoulement \$16.00 v.c. à \$18.00 v.c.	VELOURS FORTREL POLYESTER 3 COULEURS PASTEL GARANTIE 5 ANS 1* QUALITÉ PRIX régulier \$22.00 v.c. PRIX d'écoulement \$15.00 v.c.	SAXONY 100% NYLON 11 COLORIS TRAITÉ SCOTCHGUARD 1* QUALITÉ PRIX régulier \$27.00 v.c. PRIX d'écoulement \$18.00 v.c.	PELUCHE DUPONT NYLON TRAITÉ SCOTCHGUARD DE HAUTE DENSITÉ 1* QUALITÉ PRIX régulier \$33.00 v.c. PRIX d'écoulement \$22.00 v.c.

PRÉLARTS

Plus de 50,000 v.c. à liquider
Choix immense de coloris et styles

Rég. jusqu'à \$33.00 v.c.

4,00\$

v.c. et plus

LOT ASSORTI, COUSSINE, DE BONNE QUALITÉ

PRIX régulier JUSQU'À \$15.00 v.c.
PRIX d'écoulement \$8.00 v.c. à \$10.00 v.c.

SANS CIRAGE, MOTIFS ET COLORIS ASSORTIS PRIX régulier \$9.00 v.c. PRIX d'écoulement \$4.00 v.c.	SANS CIRAGE ET COULEURS PASTEL PRIX régulier \$20.00 v.c. PRIX d'écoulement \$12.00 v.c.
SANS CIRAGE, COUSSINE, INSTALLATION FACILE PRIX régulier \$9.00 v.c. PRIX d'écoulement \$6.00 v.c.	SUPER QUALITÉ, COUSSINE, FINI URETHANE, SANS CIRAGE PRIX régulier \$33.00 v.c. PRIX d'écoulement \$22.00 v.c.

STORES VERTICAUX

P.V.C. courbé 5 ans de garantie
Choix de 5 couleurs

Jusqu'à 68% d'escompte

Qualité	Grandeur	Prix de liste	Prix anniversaire
P.V.C.	36" x 48"	\$109.00	\$44.00
coube	48" x 48"	\$137.00	\$49.00
5 ans de garantie	54" x 48"	\$168.00	\$56.00
choix de 5 couleurs	60" x 48"	\$180.00	\$67.00
	75" x 84"	\$241.00	\$85.00
	84" x 84"	\$283.00	\$90.00

Valence comprise Blanc Beige Caramel

Qualité	Grandeur	Prix de liste	Prix anniversaire
Choix	36" x 48"	\$168.00	\$ 68.00
détissus	48" x 48"	\$213.00	\$ 76.00
dans	60" x 48"	\$260.00	\$ 99.00
48 coloris	75" x 84"	\$395.00	\$136.00
	84" x 84"	\$451.00	\$165.00

100% polyester. Lavable éponge à savon
Valence comprise Bon Choix de tentes
Valence et chaînes incluses

PAPIER PEINT

À partir de 1.00\$

Des milliers de rouleaux à prix réduit

Plus de 30,000 rouleaux en magasins

Nouvelle collection '85 de papier peint

25% d'escompte sur tous les papiers peints commandés en catalogue

Recherchez nos étiquettes - PRIX RÉDUIT - à prix de liquidation

PEINTURE DENALT

À PRIX ESCOMPTÉ

qualité imbattable
prix imbattables

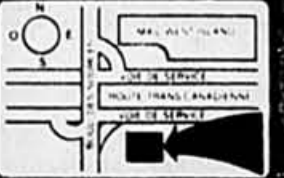
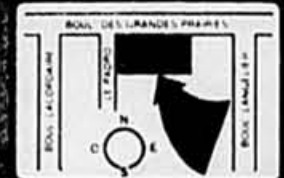
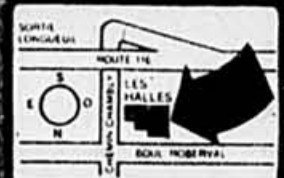
STORES HORIZONTAUX

40% de rabais

POURCES	14	24	30	36	42	48	54	60	66	72
LARGEURS	14	16	18	20	22	24	26	28	30	32
24	61	47	52	57	62	67	72	79	85	92
30	76	61	66	71	76	81	86	93	100	107
36	91	76	81	86	91	96	101	108	115	122
42	107	91	96	101	106	111	116	123	130	137
48	122	106	111	116	121	126	131	138	145	152
54	137	121	126	131	136	141	146	153	160	167
60	152	136	141	146	151	156	161	168	175	182
66	168	151	156	161	166	171	176	183	190	197
72	183	167	172	177	182	187	192	199	206	213
78	198	182	187	192	197	202	207	214	221	228
84	213	197	202	207	212	217	222	229	236	243

Ex 30" x 30"
Prix de liste \$63.00
moins 40% \$37.80
Vous ne payez que \$37.80

Centre de liquidation PARADIS-MILLETTE



La Norbanque faisait de bonnes affaires à Montréal

La succursale montréalaise de la Northland Bank (Norbanque), qui a déposé son bilan lundi, a fait d'excellentes affaires durant ses sept mois d'activité.

Peter Bisaillon, directeur de la succursale, a dit hier que la discrétion à laquelle il est tenu ne lui permettait pas de confirmer les informations de presse selon lesquelles ses guichets avaient amassé environ \$30 millions de dépôts.

«Mais je ne puis sûrement pas nier ces chiffres», avouait-il

tout en se disant étonné de la précision à laquelle les journalistes étaient parvenus.

Comme l'explique M. Bisaillon, les affaires roulaient si bien à la succursale montréalaise que l'on avait prévu en ouvrant une seconde dans cette ville pour le début de septembre. Mais l'idée fut abandonnée lorsque le gouvernement fédéral confia tout le réseau de cette banque à la garde d'un curateur, le 1er septembre.

Selon M. Bisaillon, les taux d'intérêt élevés ont été la clé du

succès de la Northland à Montréal. La banque s'efforçait d'attirer des dépôts à terme de \$25 000 à \$60 000 en offrant des taux d'intérêt qui étaient parmi les plus élevés dans le pays.

La guillotine
La Canadian Commercial Bank faisait également partie de ce groupe. Mais, de ce groupe, M. Bisaillon, avec tout le

tam-tam autour de la réorganisation de la Commercial en mars, c'était comme si l'on se trouvait devant la guillotine. M. Bisaillon estime que 85 p. cent environ des dépôts à la Norbanque de Montréal bénéficieraient de la protection accordée aux dépôts de moins de \$60 000.

Reste la question de savoir si la Northland aurait pu se débrouil-

ler si la Commercial n'avait pas failli. «Aurions-nous pu tenir le coup? C'est ce que j'aimerais bien savoir», dit le directeur de la succursale montréalaise.

En attendant, à la Norbanque le téléphone sonne sans discontinuer. Des déposants, inquiets, veulent savoir s'ils récupéreront leur argent. Et quand.

— La Presse Canadienne

TRES GRAINS

WINNIPEG (CONTRATS EN TONNES)			
MARCHE À TERME	Ouv.	Haut	Bas
Oct. 321.00	321.00	313.75	313.75
Nov. 312.00	312.00	307.86	307.86
Déc. 312.00	312.00	307.86	307.86
Jan. 314.00	314.00	314.00	314.00
Mar. 325.00	325.00	322.00	322.00
Mal. 325.00	325.00	322.00	322.00
Juillet	---	---	---

BLE-FOURAGER			
	Ouv.	Haut	Bas
Oct.	126.50	126.50	126.50
Nov.	122.50	122.50	122.50
Déc.	122.50	122.50	122.50
Jan.	125.50	125.50	125.50
Mar.	126.50	126.50	126.50
Mal.	126.50	126.50	126.50
Juillet	---	---	---

CHICAGO			
	Ouv.	Haut	Bas
Oct.	297.50	300.00	297.50
Nov.	304.00	308.00	304.00
Déc.	304.00	308.00	304.00
Jan.	309.00	313.00	309.00
Mar.	314.00	318.00	314.00
Mal.	314.00	318.00	314.00
Juillet	---	---	---

VANCOUVER			
	Ouv.	Haut	Bas
Oct.	324.00	324.00	324.00
Nov.	324.00	324.00	324.00
Déc.	324.00	324.00	324.00
Jan.	324.00	324.00	324.00
Mar.	324.00	324.00	324.00
Mal.	324.00	324.00	324.00
Juillet	---	---	---

AVOINE			
	Ouv.	Haut	Bas
Oct.	99.00	99.00	99.00
Nov.	99.00	99.00	99.00
Déc.	99.00	99.00	99.00
Jan.	99.00	99.00	99.00
Mar.	99.00	99.00	99.00
Mal.	99.00	99.00	99.00
Juillet	---	---	---

MAIS			
	Ouv.	Haut	Bas
Oct.	224.00	225.00	224.00
Nov.	224.00	225.00	224.00
Déc.	224.00	225.00	224.00
Jan.	224.00	225.00	224.00
Mar.	224.00	225.00	224.00
Mal.	224.00	225.00	224.00
Juillet	---	---	---

MARCHÉ AU COMPTANT			
	Ouv.	Haut	Bas
Oct.	99.00	99.00	99.00
Nov.	99.00	99.00	99.00
Déc.	99.00	99.00	99.00
Jan.	99.00	99.00	99.00
Mar.	99.00	99.00	99.00
Mal.	99.00	99.00	99.00
Juillet	---	---	---

GRAINE COLZA			
	Ouv.	Haut	Bas
Oct.	112.00	112.00	112.00
Nov.	112.00	112.00	112.00
Déc.	112.00	112.00	112.00
Jan.	112.00	112.00	112.00
Mar.	112.00	112.00	112.00
Mal.	112.00	112.00	112.00
Juillet	---	---	---

Fèves-soya			
	Ouv.	Haut	Bas
Oct.	512.00	512.00	512.00
Nov.	512.00	512.00	512.00
Déc.	512.00	512.00	512.00
Jan.	512.00	512.00	512.00
Mar.	512.00	512.00	512.00
Mal.	512.00	512.00	512.00
Juillet	---	---	---

LES OBLIGATIONS

GOUVERNEMENT DU CANADA			
	Ouv.	Haut	Bas
Con 9%	Dec. 15-85	100.05	9.97
Con 10%	Dec. 15-85	101.10	9.84
Con 11%	Dec. 15-85	101.80	10.21
Con 12%	Dec. 15-85	102.40	10.58
Con 13%	Dec. 15-85	103.00	10.95
Con 14%	Dec. 15-85	103.60	11.32
Con 15%	Dec. 15-85	104.20	11.69
Con 16%	Dec. 15-85	104.80	12.06
Con 17%	Dec. 15-85	105.40	12.43
Con 18%	Dec. 15-85	106.00	12.80
Con 19%	Dec. 15-85	106.60	13.17
Con 20%	Dec. 15-85	107.20	13.54
Con 21%	Dec. 15-85	107.80	13.91
Con 22%	Dec. 15-85	108.40	14.28
Con 23%	Dec. 15-85	109.00	14.65
Con 24%	Dec. 15-85	109.60	15.02
Con 25%	Dec. 15-85	110.20	15.39
Con 26%	Dec. 15-85	110.80	15.76
Con 27%	Dec. 15-85	111.40	16.13
Con 28%	Dec. 15-85	112.00	16.50
Con 29%	Dec. 15-85	112.60	16.87
Con 30%	Dec. 15-85	113.20	17.24

PROVINCIALES			
	Ouv.	Haut	Bas
AMFC12%	Dec. 15-82	106.125	11.407
BC1%	Dec. 15-82	100.375	10.647
BC2%	Dec. 15-82	104.125	11.211
Man 1%	Mar. 15-83	103.00	11.15
Man 2%	Dec. 15-82	101.375	10.25
Man 3%	Oct. 15-82	102.25	11.211
NB 1%	Oct. 15-82	102.25	11.211
NB 2%	Apr. 15-83	104.875	11.775
NB 3%	Nov. 15-82	104.50	11.744
NB 4%	Dec. 15-82	107.00	11.55
Ont 1%	May 15-83	100.375	10.25
Ont 2%	Mar. 15-83	103.00	11.15
Ont 3%	Feb. 15-83	105.25	11.69
Ont 4%	Nov. 15-82	104.875	11.775
Ont 5%	Apr. 15-83	108.125	12.239
Ont 6%	Nov. 15-82	108.125	12.239
Ont 7%	Apr. 15-83	105.25	11.69
Ont 8%	Nov. 15-82	104.875	11.775
Ont 9%	Apr. 15-83	108.125	12.239
Ont 10%	Nov. 15-82	108.125	12.239
Ont 11%	Apr. 15-83	105.25	11.69
Ont 12%	Nov. 15-82	104.875	11.775
Ont 13%	Apr. 15-83	108.125	12.239
Ont 14%	Nov. 15-82	108.125	12.239
Ont 15%	Apr. 15-83	105.25	11.69
Ont 16%	Nov. 15-82	104.875	11.775
Ont 17%	Apr. 15-83	108.125	12.239
Ont 18%	Nov. 15-82	108.125	12.239
Ont 19%	Apr. 15-83	105.25	11.69
Ont 20%	Nov. 15-82	104.875	11.775
Ont 21%	Apr. 15-83	108.125	12.239
Ont 22%	Nov. 15-82	108.125	12.239
Ont 23%	Apr. 15-83	105.25	11.69
Ont 24%	Nov. 15-82	104.875	11.775
Ont 25%	Apr. 15-83	108.125	12.239
Ont 26%	Nov. 15-82	108.125	12.239
Ont 27%	Apr. 15-83	105.25	11.69
Ont 28%	Nov. 15-82	104.875	11.775
Ont 29%	Apr. 15-83	108.125	12.239
Ont 30%	Nov. 15-82	108.125	12.239



LE FESTIVAL DE LUMIÈRE DE BOWRING

La collection 1985 de Bowring vous offre en exclusivité deux remarquables lampes suspendues européennes constituées de pièces de verre ambré s'insérant dans une structure plaquée or. Prix courant: 197,98 \$

Prix réduit: 158,98 \$
RABAIS DE 39 \$

LE CHARME DU LAITON
Ces reproductions de modèles classiques européens, en laiton massif, témoignent d'un goût exquis.

- Lampe d'étudiant Solde: 49,99 \$
- Lampe-tempête Solde: 24,99 \$
- Bougeoirs (bougies non incluses) Solde: 16,99 \$ la paire

UNE TOUCHE D'ORIGINALITÉ
Fabriquée à la main, cette délicate lampe-éventail en coquillage Capiz, rehaussée de laiton, se distingue vraiment des lampes traditionnelles. Solde: 34,99 \$

UNE OCCASION UNIQUE
La lampe à huile crée une douce atmosphère propice aux repas intimes. La base plaquée laiton est surmontée d'un globe de verre translucide. Solde: 31,99 \$

UN ÉCLAIRAGE BIEN DOSÉ
Cette lampe pour piano, en laiton massif, est aussi conçue pour convenir parfaitement à la lecture. Prix courant: 95 \$
Prix réduit: 79,99 \$

L'ATTRAIT DE L'ANCIEN
La couleur subtile de l'abat-jour de verre s'harmonise à merveille avec la fini de la base de ces lampes de style victorien. Solde: 24,99 \$

POUR DE NOMBREUSES AUTRES IDÉES DE CADEAU LUMINEUSES, PASSES À L'UN DES MAGASINS BOWRING.

Place Bonaventure/Les Galeries d'Anjou/Centre Laval/Cavendish Mall/Carrefour Laval
Place Vertu/Les Terrasses/Fairview Centre/Les Promenades St. Bruno

Nous acceptons les cartes Visa, MasterCard et American Express

AVIS LÉGAUX · APPELS D'OFFRES · SOUMISSIONS

SOPOR

APPEL D'OFFRES
PROJET: 85-19
ASSURANCES GÉNÉRALES

La Société du Port Ferroviaire de Baie-Comeau-Hauterive demande des soumissions pour ses assurances générales.

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans un cahier des charges qui est disponible au bureau du Directeur de la Société:

Michel Caron
28, Place LaSalle
Baie-Comeau, Qué.
G4Z 1K3

Sont admis à soumissionner, les courtiers d'assurances, membres de l'Association des Courtiers d'assurances de la Province de Québec qui ont une place d'affaires à Québec et qui ont en vigueur une assurance de responsabilité professionnelle (erreurs et omissions) pour une limite d'indemnité d'au moins \$500,000.

Un versement de \$50 (chèque ou mandat-poste), payable à l'ordre de la Société est requis pour obtenir les documents de soumission. Ce montant pour chaque exemplaire n'est pas remboursable.

Pour être considérée, toute soumission devra être parvenue avant 15 heures, le lundi 28 octobre 1985 au bureau du soumissionnaire.

La Société du Port Ferroviaire de Baie-Comeau-Hauterive ne s'engage à accepter ni la plus basse soumission, ni aucune des soumissions qui seront présentées.

Michel Caron
Directeur général

SOPOR
28, Place LaSalle
Baie-Comeau, Qué.
G4Z 1K3
Téléphone: (418) 296-6785
Baie-Comeau, le 24 septembre 1985

VILLE DE SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU, QUÉBEC

SERVICE DES FINANCES

APPEL D'OFFRES
No SA-496-TP-85

SEL EN VRAC - ENTRETIEN DES RUES

La Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu recevra des soumissions cachetées pour le projet cité en rubrique, au bureau du Trésorier-adjoint, division approvisionnement & budget, au plus tard le 15 octobre 1985, à 15:00 heures, heure en vigueur localement.

Quel que soit le mode d'envoi que le soumissionnaire choisit d'utiliser, toute soumission doit, pour être validement acceptée, être sous pli cacheté, dans l'enveloppe de soumission fournie à cette fin et se trouver physiquement au bureau du Trésorier-adjoint, division approvisionnement & budget, 188, rue Jacques-Cartier nord, Saint-Jean-sur-Richelieu, Québec, avant l'heure et la date indiquée ci-haut.

Chaque enveloppe est estampillée à l'horodateur du service et un reçu peut être exigé.

DOCUMENTS DE SOUMISSION:
Toute personne ou firme intéressée pourra se procurer les documents de soumission à compter de 9:00 heures a.m., mercredi le 2 octobre 1985, au bureau du Trésorier-adjoint, division approvisionnement & budget.

DÉPÔT DE SOUMISSION:
Aucun dépôt de soumission n'est exigé avant la présente soumission.

OUVERTURE DES SOUMISSIONS:
Lieu: Hôtel de Ville - Salle des délibérations 188, rue Jacques-Cartier nord Saint-Jean-sur-Richelieu, Québec

DATE: Mardi le 15 octobre 1985

HEURE: 15:00 heures, ou immédiatement après

Les soumissionnaires sont invités à y assister

La Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu, Québec, ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des offres reçues et ouvertes, et il ne sera pas tenu compte des soumissions non conformes aux devis ou à la formule de soumission

Service des Finances
Division approvisionnement et budget
L'Acheteur
Jacques Vallières

CITÉ DE CÔTE SAINT-LUC
PROVINCE DE QUÉBEC

APPEL D'OFFRES
POUR UNE COUVERTURE
D'ASSURANCE RESPONSABILITÉ
DITE MUNICIPALE

Des soumissions scellées dans des enveloppes spéciales et dont le contenu sera clairement indiqué, et adressées à M. Marc Brunet, Directeur des Achats, au 5490, avenue Westminster, à Côte Saint-Luc, Québec, seront reçues jusqu'à 14h le jeudi 17 octobre 1985.

Les documents relatifs aux soumissions peuvent être obtenus au bureau du Directeur des Achats.

Chaque soumission doit être accompagnée d'un chèque visé tiré sur une banque canadienne, payable à la Cité de Côte Saint-Luc, pour un montant non inférieur à dix pour cent (10%) du coût total de la soumission.

Les soumissions seront ouvertes publiquement le 17 octobre 1985 à 14h, dans la salle du Conseil municipal, au 5490, avenue Westminster à Côte Saint-Luc.

La Cité de Côte Saint-Luc ne s'engage pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

Le Greffier,
Mme J. Habra

Travaux publics Canada
Public Works Canada

APPEL D'OFFRES
LES SOUMISSIONS CACHETÉES, visant le(s) entreprise(s) ou service(s) énuméré(s) ci-après, adressées, au chef, politique et administration des marchés région du Québec, Travaux publics Canada, Complexe Guy-Fabreau, 200 ouest, boul. Dorchester, Pièce 702-14, Montréal (Québec) H2Z 1X4 seront reçues jusqu'à 15:00, à la date limite déterminée. On peut se procurer les documents de soumission par l'entremise du bureau de distribution situé au 6e étage de la tour est du Complexe. Téléphone: 283-2437.

NO 460-11-000097-85
DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE:

CENPRO INC., corps politique et incorporé, légalement constitué en corporation, ayant son siège social et sa principale place d'affaires en la Ville de Granby, District de Bedford, Province de Québec, au 460 rue Principale, J2G 2X1

AVIS AUX CRÉANCIERS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE

AVIS est par les présentes donné que Cenpro Inc., en la Ville de Granby, District de Bedford, Province de Québec, a fait une cession de ses biens le 25e jour de septembre 1985, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 15e jour d'octobre 1985, à 14h30, au bureau du Séquestre officiel Complexe Guy-Fabreau, 200 boul. Dorchester ouest, Basileau 00, Tour ouest, Chambre 07, Salle #1 ou #2, Montréal, Québec, H2Z 1X4.

DATE à Montréal, ce 30e jour de septembre 1985.

ANDRÉ GIROUX, c.a.
SYNDIC

Coopers & Lybrand
Laliberté Lanctôt

ENTREPRISE
Appel d'offres no 85M-289P
Projet no 604363
Pour Revenu Canada - Douanes et Accise

Travaux d'améliorations extérieures aux bâtiments Route no 15 BLACKPOOL (Québec)

On peut consulter les documents de soumission aux bureaux de l'Association de la Construction à Montréal, Saint-Jean (Québec)

Date limite: Mercredi le 16 octobre 1985

Dépôt: Aucun

Informations générales:
Tél.: (514) 283-2497/1198

Informations techniques:
Tél.: (514) 283-7188

INSTRUCTIONS
Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ERRATUM

Dans notre circulaire «Économies d'automne» du 30 septembre ou 5 octobre, veuillez noter les corrections suivantes:

À la page 2, légumes assortis «Géant vert», on devrait lire 59¢ pour une boîte de 398 ml.

La sauce aux tomates «Bravo» 796 ml, on devrait lire sauce à spaghetti «Bravo» régulière, boîte de 796 ml à 99¢.

Campbell's, soupe aux tomates ou aux légumes, l'économie devrait se lire 42¢.

À la page 3, farine tout usage Purity, la photo aurait dû présenter un sac de 3,5 kg.

À la page 4, nourriture pour chats «Purrr», le prix devrait se lire 3 pour 99¢ et l'économie 78¢ pour 3.

* Ces corrections sont aussi valables pour la publicité dans les journaux.

Nos excuses à notre clientèle.

Le meilleur... meilleur marché

VILLE DE TERREBONNE

AVIS PUBLIC
AVIS DU DÉPÔT DE LA LISTE (L.C.V. 129)

PRENEZ AVIS que la liste électorale est maintenant déposée au bureau de la municipalité et que toute personne intéressée peut y prendre connaissance.

Prenez également avis que les demandes en inscription ou en radiation doivent être faites par écrit et transmises au bureau de la municipalité (86, rue Saint-André, Terrebonne, J6W 3C3), avant le 8 octobre 1985.

Prenez également avis que les scances du bureau de révision auront lieu à la salle du conseil, 774, rue Saint-Jean-Baptiste, Terrebonne,

FRUITS/LÉGUMES

(PC) — Voici les prix de gros fruits et légumes:

Fruits
 Bleuets: \$18.25 la caisse de 12 chopines.
 Pommes Lobo: 12x3 lb ou 9x4 lb, au détaillant, \$12.00, au grossiste, \$10.50. 8x5 lb, au détaillant, \$12.50, au grossiste, \$10.94. cell pack gros-seur 120, au détaillant, \$14.00, au grossiste, \$12.25. cell pack gros-seur 140, au détaillant, \$13.00, au grossiste, \$11.38. 4x4 pintes, au détaillant, \$7.00, au grossiste, \$6.13. le minot en vrac, au détaillant \$10.00, au grossiste, \$8.75.
 McIntosh, Melba et Empire: 12x3 lb ou 9x4 lb, au détaillant \$12.00, au grossiste \$10.52. 8x5 lb, au détaillant \$12.50, au grossiste \$10.94. cell pack gros-seur 120, au détaillant \$15.00, au grossiste \$13.13. cell pack gros-seur 140, au détaillant \$14.00, au grossiste \$12.25. 4x4, au détaillant \$7.00, au grossiste, \$6.13. minot en vrac, au détaillant \$10.00, au grossiste, \$8.75.
 Régions à plus de 290 km de Montréal: ajoutez \$0.50.
 Une allocation de transport de \$0.35 est allouée aux détaillants qui vont chercher les pommes chez le producteur ou l'emballleur.
 Ces prix sont fournis par le Plan conjoint des producteurs de pommes du Québec.

Légumes
 Prix aux détaillants dans la re-

gion de Montréal, tels que four-nis par le ministère de l'Agriculture du Québec:
 Aubergines: \$6.50 à \$9.50 le 25 lb.
 Betteraves: \$7.50 à \$8.65 en boîte de 24 paquets.
 Betteraves: \$3.50 à \$4.50 pour 12 paquets de 2 lb.
 Betteraves: \$3.00 à \$3.50 le sac de 25 lb.
 Brocoli: \$8.65 à \$10.00 les 14 unités.

Carottes: \$5.00 à \$5.65 24x2 lb ou 10x5 lb.
 Carottes: \$8.00 à \$8.65 la caisse de 30 paquets.
 Carottes (mini): \$6.50 à \$7.00 les 20 paquets de 12 onces.
 Céleri: \$8.60 à \$9.25 la caisse de 24 unités.
 Cœur de céleri: \$7.25 à \$7.50 la caisse de 12 unités.
 Chicorée: \$7.50 à \$7.75 la caisse de 12 unités.
 Chou chinois (neppa): \$5.90 à \$6.00 la caisse de 12 unités.

Chou de Bruxelles: \$9.65 à \$10.50 la caisse de 9 tiges; \$6.10 à \$7.25 la caisse de 12x10 oz; \$12.65 à \$14.00 la caisse de 25 lb.
 Chou de Savoie: \$5.50 à \$6.75 la caisse de 12 unités.
 Choux-fleurs: \$6.70 à \$8.00 la caisse de 12 unités.
 Choux rouges: \$5.50 à \$6.50 les 12 unités.
 Choux verts: \$4.50 à \$4.75 les 14 à 16 unités.
 Citrouilles: \$8.45 la dz.

Concombres de champ (moyens): \$15.50 à \$16.50 la caisse de 6 dz; concombres sans pépin (moyens) \$9.75 à \$10.50 la caisse de 12 unités.
 Courge-zucchini: \$12.50 à \$14.25 la caisse de 20 lb.
 Endives: \$8.75 à \$9.25 la caisse de 5 lb.
 Epinards: \$6.50 à \$7.50 pour 12 paquets de 10 onces.
 Gourmane: \$7.55 le sac de 20 lb.
 Haricots jaunes: \$12.00 à \$13.90 la caisse de 20 lb.

Haricots verts: \$12.00 à \$13.90 la caisse de 20 lb.
 Laitue Boston: \$5.75 à \$7.00 pour 12 unités.
 Laitue chinoise: \$6.00 à \$7.25 pour 12 unités.
 Laitue frisée: \$6.50 à \$8.15 pour 24 unités.
 Laitue iceberg: \$6.00 à \$8.00 pour 18 unités.
 Laitue romaine: \$6.50 à \$7.25 pour 16 unités.
 Mais sucré: \$5.50 à \$6.00 les 6 dz.

Oignons blancs à mariner: \$4.80 à \$5.50 le sac de 10 lb.
 Oignons à bouillir: \$0.90 à \$1.30 le 10 lb.
 Oignons jaunes: moyens, \$5.50 à \$5.65 le sac de 50 lb; \$3.15 le sac de 25 lb; \$6.00 à \$6.35 pour 24 sacs de 2 lb ou 10 sacs de 5 lb.
 Oignons rouges: \$8.00 à \$8.50 12x2 lb.
 Oignons verts: \$8.50 à \$9.00 la caisse de 4 doz.
 Panais: \$5.50 à \$6.50 12x1 lb.

Parsis: \$8.65 à \$12.35 la caisse de 5 dz; \$2.10 à \$3.75 la caisse de 12 paquets.
 Porreaux: \$4.00 la boîte de 12 unités; \$9.45 à \$10.25 la boîte de 12x3 (36) unités.
 Poisvrons rouges doux: \$24.90 à \$32.15 les 25 lb.
 Poisvrons verts: \$7.50 à \$9.75 les 25 lb.
 Rabioles: \$5.00 le sac de 10 lb; \$8.30 à \$11.50 le sac de 25 lb.
 Radis: \$4.00 à \$5.25 30x8 onces ou 12x1 lb.

Rutabaga moyen: \$4.00 à \$5.25 les 50 lb.
 Scarries: \$7.50 à \$7.75 la caisse de 12 unités.
 Tomates: contee: \$7.95 à \$9.25 les 12 chop.
 Tomates de serre roses: No. 1 \$5.50 à \$8.25 la caisse; No. 2 \$8.00 la caisse de 20 lb.
 Tomates rouges: \$6.06 à \$8.00 la caisse de 20 lb.
 Sirop d'érable: \$23.35 à \$26.00 8x540 ml.

DENRÉES AGRICOLES

(PC) — Cours des denrées transmises par le ministère fédéral de l'Agriculture.
 Beurre: Commission canadienne de l'industrie laitière, prix d'achat No 92, \$4.909 le kg. No 93, \$4.929 le kg. prix moyen du grossiste au détaillant: \$5.35 le kg.
 Fromage cheddar au kilo blanc: \$5.002; colore: \$5.009.
 Produits concentrés: lait en poudre écrémé: No 1, sac de 25 kg, \$2.922 le kg; lait écrémé destiné à l'alimentation: \$1.103; petit lait en poudre comestible: \$0.484 le kg; petit lait destiné à l'alimentation: \$0.375 le kg; lait de beurre: \$1.947 le kilo.
 Oeufs: prix moyens des grossistes aux détaillants, boîte d'une douzaine, A-extra-gros, \$1.29-6-10; A-gros, \$1.28-4-10; A-moyens, \$1.25-3-10; A-petits, \$0.89-2-10.
 Prix de gros aux distributeurs établis par la Fédération des producteurs avicoles du Québec: A-extra-gros, \$1.25; A-gros, \$1.24; A-moyens, \$1.21; A-petits, \$0.84. A-pine-vee, \$0.53.
 Pommes de terre: prix de gros Québec: \$0.30 à \$0.60 le 10 lb; \$0.95 à \$1.05 le 20 lb; \$1.75 à \$2.00 le 50 lb; blanches, lavées: \$3.00 à \$3.50 le 50 lb; rouges, lavées: \$4.00 à \$4.50 la boîte de 50 lb.

TÔT RONTO

Prenez votre Prêt-à-partir pour le succès.

Rapidair Le choix éclair

- **La fréquence**
 La meilleure entre Montréal et Toronto. 37 Prêt-à-partir par jour, en semaine. Des horaires adaptés à vos besoins.
- **La ponctualité**
 Incontestable. Un service fiable, éprouvé depuis des années.
- **La rapidité d'enregistrement**
 Le seul comptoir d'enregistrement distinct. Clairement identifié.

- **La facilité d'embarquement**
 Pour le voyageur pressé. La seule porte d'embarquement exclusive. La plus proche de l'entrée de l'aéroport.
- **La qualité du service à bord**
 Un petit déjeuner ou une collation de qualité supérieure. Consommations gratuites.
- **L'Aéroplan**
 Le meilleur programme de primes-voyages pour les grands voyageurs.

À la réservation, mentionnez le DRF-5948.
Rapidair. Pour voyager sans même y penser.

37 Prêt-à-partir par jour, en semaine entre Montréal et Toronto

Montréal départ	Toronto arrivée	Toronto départ	Montréal arrivée
06 h 50	07 h 58	06 h 50	07 h 55
07 h 20	08 h 34	07 h 00	08 h 05
08 h 00	09 h 03	08 h 30	09 h 05
09 h 00	10 h 08	09 h 25	09 h 26
10 h 00	11 h 08	09 h 00	10 h 04
11 h 00	12 h 08	10 h 00	11 h 04
12 h 00	13 h 08	11 h 00	12 h 01
12 h 30	13 h 38	12 h 00	13 h 01
14 h 00	15 h 08	13 h 00	14 h 01
15 h 00	16 h 08	14 h 00	15 h 01
16 h 00	17 h 08	15 h 00	16 h 01
17 h 00	18 h 15	16 h 00	17 h 10
17 h 55	19 h 07	17 h 00	18 h 04
18 h 00	19 h 10	17 h 25	18 h 28
19 h 00	20 h 12	18 h 00	19 h 08
19 h 20	20 h 30	19 h 00	20 h 05
20 h 00	21 h 10	20 h 00	21 h 05
22 h 00	23 h 07	21 h 00	22 h 03
		22 h 55	23 h 54



UN CONTRAT DE LA SUN LIFE, C'EST PAYANT!

À compter du 1^{er} octobre 1985, la Sun Life augmentera sa Participation spéciale ultime. Les clients qui ont souscrit un contrat avec participation il y a 10 ans ou plus pourront bénéficier de cette participation spéciale qui s'ajoutera au capital-décès et à la valeur de rachat des contrats.

Avec cette augmentation, la Participation spéciale ultime, qui existe déjà depuis le 1^{er} avril 1985, confère encore plus de valeur aux contrats Sun Life établis depuis longtemps.

Les participations ordinaires attribuées par la Sun Life ont toujours été plus élevées que prévu.

Par exemple, dans le cas d'un homme de 35 ans ayant souscrit un contrat d'assurance vie entière en 1965, il était prévu que chaque tranche de 1000 \$ de capital assuré rapporterait, avant 1985, 227,77 \$ en participations. Or, les participations effectivement attribuées ont été de 352,34 \$. Si cette somme était affectée à la souscription de bonifications d'assurance libérée, le capital-décès augmenterait de plus de 80 %, compte tenu de la Participation spéciale ultime payable à compter du 1^{er} octobre 1985.

La Participation spéciale ultime assurera un avantage supplémentaire important à certains clients de longue date, titulaires de contrats avec participation.

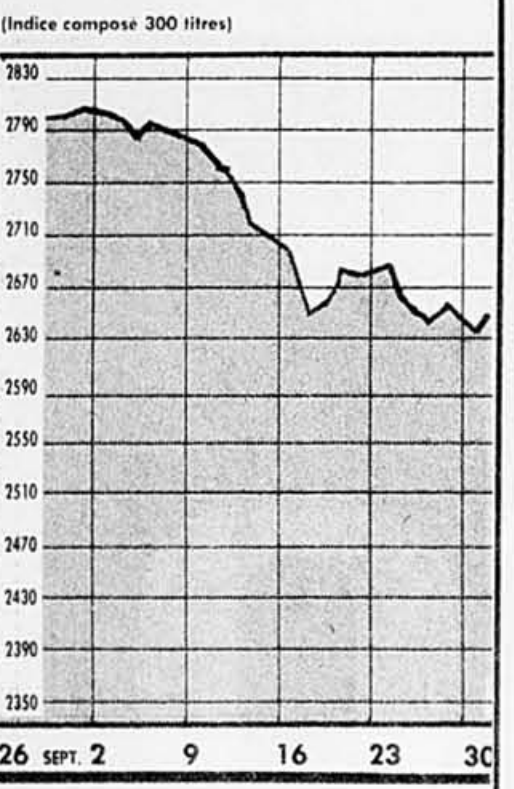
Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec un bureau de la Sun Life.



LA BOURSE

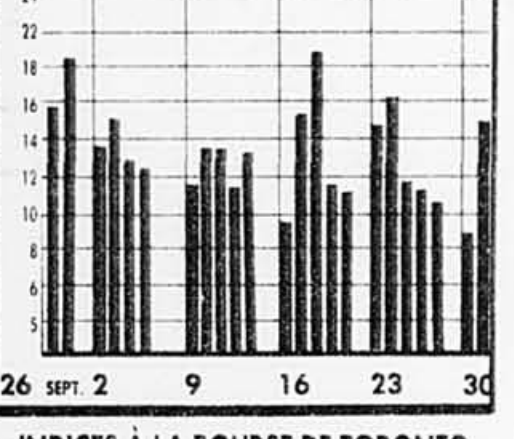
TORONTO

VARIATIONS QUOTIDIENNES DE L'INDICE COMPOSE (Indice composite 300 titres)



26 SEPT. 2 9 16 23 30

VOLUME QUOTIDIEN DES TRANSACTIONS: 14 800 000



26 SEPT. 2 9 16 23 30

INDICES A LA BOURSE DE TORONTO

Table of various market indices including 300 Composite, Services Financiers, Minerais et Metaux, Petroles et Gaz, and Industrielles.

Valeurs Ventes Haut Bas Ferm. Net

Table of stock prices for various companies, including Alcan, Bell Canada, and others.

Valeurs Ventes Haut Bas Ferm. Net

Table of stock prices for various companies, including Bell Canada, Canadian National, and others.

Valeurs Ventes Haut Bas Ferm. Net

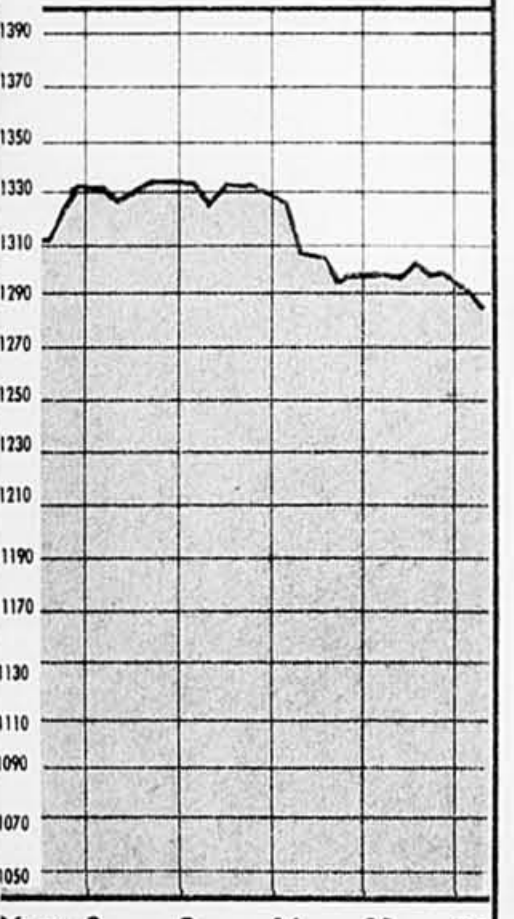
Table of stock prices for various companies, including Canadian National, Canadian Pacific, and others.

Valeurs Ventes Haut Bas Ferm. Net

Table of stock prices for various companies, including Canadian Pacific, Canadian National, and others.

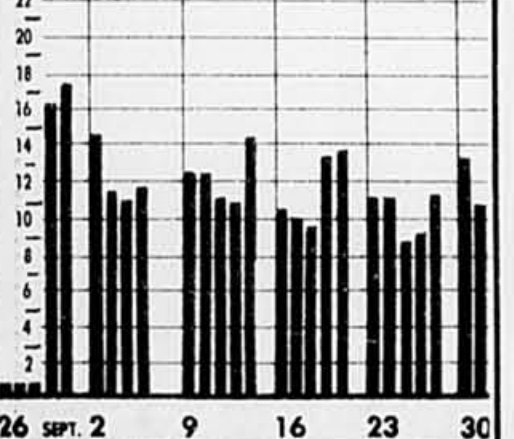
VANCOUVER

INDICE GENERAL (Indice composite 100 titres)



26 SEPT. 2 9 16 23 30

VOLUME QUOTIDIEN DES TRANSACTIONS: 10 800 000



26 SEPT. 2 9 16 23 30

Valeurs Ventes Haut Bas Ferm. Net

Table of stock prices for various companies in Vancouver, including Alcan, Bell Canada, and others.

Valeurs Ventes Haut Bas Ferm. Net

Table of stock prices for various companies in Vancouver, including Bell Canada, Canadian National, and others.

Valeurs Ventes Haut Bas Ferm. Net

Table of stock prices for various companies in Vancouver, including Canadian National, Canadian Pacific, and others.

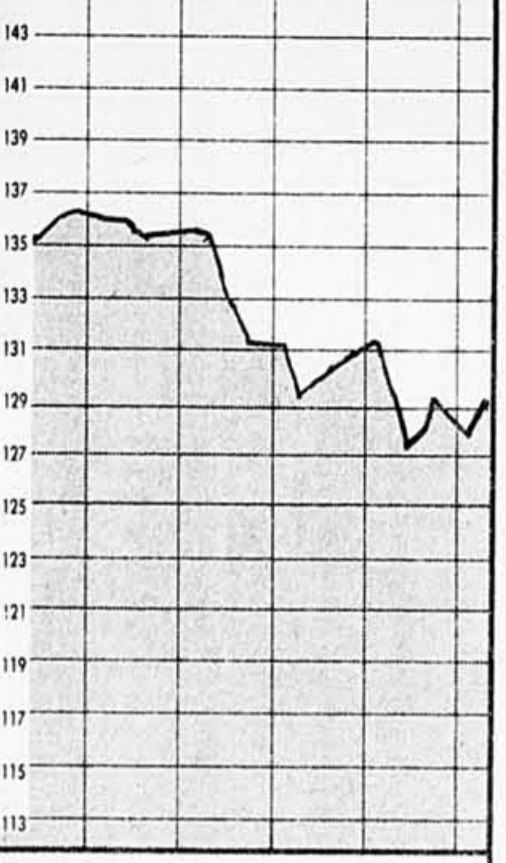
Valeurs Ventes Haut Bas Ferm. Net

Table of stock prices for various companies in Vancouver, including Canadian Pacific, Canadian National, and others.

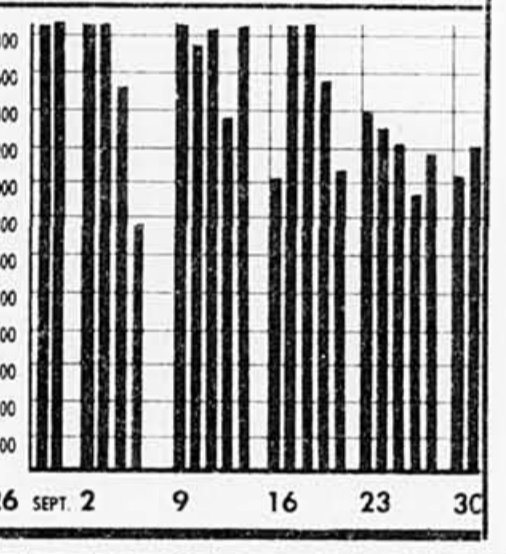
MONTRÉAL

VARIATIONS QUOTIDIENNES DE L'INDICE COMPOSÉ
Haut: 129 13
Fermeture: 129 13
Bas: 127 89

(Indice cotation du marché 25 titres)



VOLUME QUOTIDIEN DES TRANSACTIONS: 2 215 000



INDICES À LA BOURSE DE MONTRÉAL

Table with 5 columns: Index Name, Value, Change, High, Low. Includes XCM, XCB, XCM, XCO, XCF, XCI, XCU.

NOTE: Cotes en cents sauf lorsque indiqué S: f=actions non votantes, v=votes limités ou restreints, u=litro négocié en dollars US; Z=lot régulier.

Large table listing various stocks and their prices, organized into two columns: 'Valeurs Ventes' and 'Valeurs Achats'.

Valeurs Ventes

Table listing stock prices under the heading 'Valeurs Ventes' with columns for stock name, price, and change.

Certificat de métaux précieux

Table listing prices for gold and silver certificates.

L'ARGENT

Les courtiers londoniens ont baissé hier le prix d'argent de 50 cts américains par rapport à l'euro de la veille.

LES DEVISES

Table showing exchange rates for various currencies including the US Dollar, British Pound, and others.

L'OR À TERME

Table showing gold prices for different terms and contracts.

AMÉRICAINNE

Table showing various market data and indices for the American market.

MARCHÉ À TERME

Table showing term market data for various commodities.

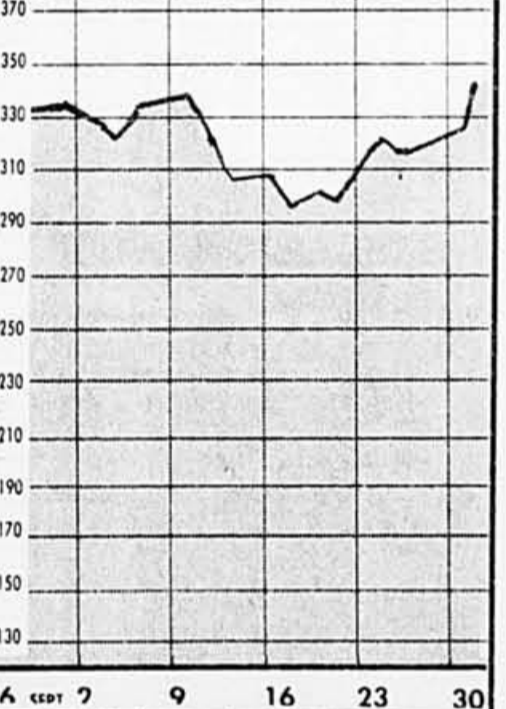
MARCHÉ DES OPTIONS SUR DEVISES

Large table showing options market data for various currencies.

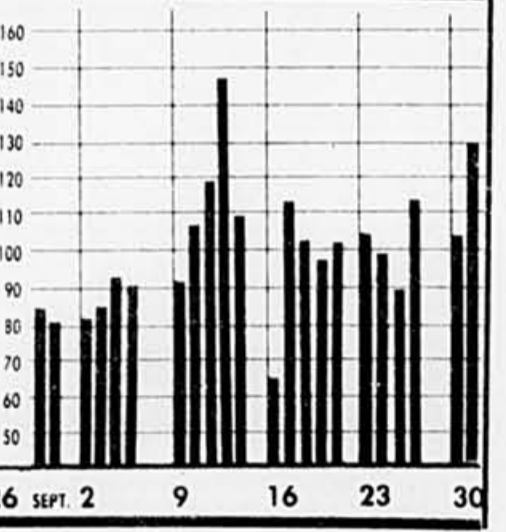
NEW YORK

VARIATIONS QUOTIDIENNES DE L'INDICE COMPOSÉ
Haut: 1343 97
Fermeture: 1340 95
Bas: 1323 48

(Selon les 30 plus gros titres de Dow Jones)



VOLUME QUOTIDIEN DES TRANSACTIONS: 130 860 000



INDICE À LA BOURSE DE NEW YORK

Table with 2 columns: Index Name, Value. Includes COMPOSITE, INDUSTRIEL, SERVICES PUBLICS, TRANSPORTS, FINANCE.

Valeurs

Table listing stock prices under the heading 'Valeurs' with columns for stock name, price, and change.

Valeurs

Table listing stock prices under the heading 'Valeurs' with columns for stock name, price, and change.

Valeurs

Table listing stock prices under the heading 'Valeurs' with columns for stock name, price, and change.

Valeurs

Table listing stock prices under the heading 'Valeurs' with columns for stock name, price, and change.

LA BOURSE EN BREF

Table with 3 columns: MONTRÉAL, TORONTO, NEW YORK. Includes volume, gains/losses, and various indices like Dow Jones and Standard & Poor's.

MARCHÉ DES OPTIONS Chicago

Table showing Chicago options market data with columns for option type, price, and volume.

OFFRE ET DEMANDE (de Toronto)

Table listing Toronto market offers and demands for various stocks and commodities.

VANCOUVER suite de la page C8

Table of Vancouver market data including stock prices and volume.

FONDS MUTUELS

Table listing mutual funds with columns for fund name, value, and performance.

INDICES STANDARD & POOR'S DES OPTIONS DE CHICAGO

Table showing Standard & Poor's Chicago options indices and market data.

TITRES AU COMPTOIR (de Toronto)

Table listing Toronto over-the-counter securities and their prices.

NEW YORK suite de la page C9

Table of New York market data including stock prices and volume.

ALBERTA

Table listing Alberta market data and commodity prices.

LES METAUX

Table showing metal prices for copper, zinc, lead, and aluminum.

LES BESTIAUX

Table listing livestock prices including hogs and cattle.

INDICES STANDARD & POOR'S DES OPTIONS DE CHICAGO

Table showing Standard & Poor's Chicago options indices.

INDUSTRIELLES (offre et demande à Toronto)

Table listing industrial stocks and their market activity.

DIVIDENDES

Table listing dividend-paying stocks and their rates.

OPTIONS TRANS-CANADA (transigées)

Table showing Trans-Canada options market data.

MINES ET PÉTROLES (offre et demande à Toronto)

Table listing mining and petroleum stocks and their market activity.

OPTIONS SUR L'OR

Table listing gold options market data.



DU CÔTÉ DE LAVAL

Jean-Paul Charbonneau

Succès de l'opération solidarité-jeunesse

■ C'est un quatorze députés péquistes très satisfaits des résultats de dimanche dernier qui a fait part, hier, du succès remarquable de l'opération solidarité-jeunesse à Laval.

Tendu lorsqu'il avait annoncé sa candidature et son retrait de la course à la chefferie, le ministre Bernard Landry était dans une forme resplendissante.

C'est d'ailleurs lui qui a fait part que cette opération avait touché 1 179 jeunes par l'un ou l'autre des quatre programmes mis sur pied. Elle avait été lancée à la mi-octobre l'an dernier dans le but d'aider les jeunes assistés sociaux de moins de 30 ans aptes au travail.

Le ministre des Relations internationales et du Commerce extérieur a souligné que c'est le programme de rattrapage scolaire qui avait intéressé le plus de jeunes, soit 500 dans les différentes écoles spécialisées.

Comme ses collègues Jean-Guy Rodrigue, Jean-Paul Champagne et Michel Leduc, le député de Laval-des-Rapides est d'avis que même si on est satisfait des résultats jusqu'à présent, il fallait continuer car l'opération n'est pas encore terminée et qu'elle a pour but d'atteindre les 1 500 jeunes assistés sociaux lavallois.

Devant la Commission de police

■ À la suite d'une pré-enquête la Commission de police du Québec a décidé de faire comparaître devant elle quatre policiers de Laval.

Selon une communication présentée aux membres du comité exécutif de la Ville, ces policiers auraient brutalisé un citoyen lors de son arrestation survenue le 9 avril 1983.

L'enquête aura lieu le 8 octobre, au palais de justice de Montréal.

Centralisé à Saint-Eustache

■ La compagnie « Pneumatic & Hydraulic » est sur le point de fermer ses usines des États-Unis et de l'Ontario afin de regrouper tous ses effectifs celle de Saint-Eustache. Cette entreprise se spécialise dans la fabrication de gros cylindres et de matériel utilisé dans des métros.

La compagnie emploie à Saint-Eustache 33 personnes et ce nombre sera porté à 99, une fois les fermetures effectuées.

Elle vend partout, sauf au Canada

■ « Electromed », firme qui se spécialise dans la vente d'appareil connu sous le nom « avionx », dont la fonction première est de détecter les ar-

mes dans les aéroports, s'est vue octroyer samedi dernier, par le Chambre de commerce de Saint-Eustache-Deux-Montagnes, le titre de l'entreprise de l'année.

On retrouve actuellement le produit offert par cette entreprise dans la majorité des aéroports, saufs au Canada.

Parmi les autres récipiendaires de cette Chambre de commerce on retrouve la quincaillerie l'Espérance et les Autobus Paquette.

Pour la construction d'un cégep

■ La Société régionale de développement économique Des Moulins (SORDEM) recommande, pour faire face à l'augmentation de la clientèle étudiante, la construction d'un collège d'enseignement général et professionnel (cégep) dans ce secteur regroupant notamment les municipalités de Terrebonne et de Mascouche.

La SORDEM croit aussi que le gouvernement québécois doit procéder au raccordement de l'autoroute 25 au tunnel Louis-Hyppolite-Lafontaine et au parachèvement de l'autoroute 19. Cet organisme prône également la mise en valeur de l'aéroport de Mascouche.

La ronde se poursuit

■ La ronde de fermeture de rues à cause des travaux effectués dans le cadre du programme de l'assainissement des eaux usées de Laval se poursuit de plus belle.

C'est ainsi que le boulevard Lévesque est fermé à la circulation entre les rues Rose-de-Lima et Jacques-Brodeur, dans le secteur Saint-Vincent-de-Paul.

Par contre, les automobilistes sont priés de noter que pour les prochains six mois, à cause de travaux effectués rue Saint-Philippe (Saint-Vincent-de-Paul), la circulation est devenue à sens unique sur la rue Saint-Julien, en direction de la rue Bellevue.

Quant à la rue Gentilly, elle est devenue sens unique en direction nord, entre le boulevard Lévesque et la rue Abbé-Desrosiers.

De choses et d'autres

■ La construction domiciliaire a été excellente en août à Laval alors que 204 nouvelles maisons ont été érigées, contre 140 pour la même période en 1984 et 173 en 1983... Quelque 200 personnes, élus municipaux et provinciaux ainsi que des représentants de divers organismes, ont rendez-vous ce soir au Château Mirabel pour discuter de la future région administrative Laval-Bloc-Nord.

C'est pas pour les AUTRES

LA FOURNAISE ÉLECTRIQUE



C'EST POUR VOUS!



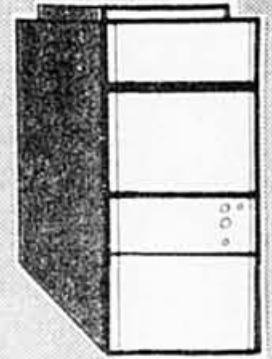
Vous construisez une maison neuve? Ou vous changez votre fournaise à air chaud? LA FOURNAISE ÉLECTRIQUE LINCOLN EST LA SOLUTION POUR VOUS. Moderne — Fiable — Sécuritaire. Transforme l'électricité en chaleur avec 100% D'EFFICACITÉ. Disponible en cinq (5) modèles: 10 - 15 - 18 - 20 et 25 KW.

LA FOURNAISE THERMOPOMPE



C'EST POUR VOUS!

Vous désirez installer une thermopompe dans votre foyer? LINCOLN vous offre une solution à la mesure de votre budget. Installez maintenant la fournaise électrique LINCOLN. Complétez votre système avec la thermopompe KEEPRITE plus tard. Disponible en quatre (4) modèles: 12 - 15 - 18 - 23 KW.



LA THERMOPOMPE QUI A LE COEUR AU CHAUD!!!



KeepRite Inc.
Filiiale de Inter-Cité Gaz Corp.
1055 Autoroute Laval, 440, Ville Laval, Qué.
H7L 3W (514) 383-0880 Telex 05-27301



BUREAUX DE VENTE: HALIFAX, MONTRÉAL, OTTAWA, TORONTO, BURLINGTON, LONDON, WINNIPEG, CALGARY, EDMONTON, BURNABY

AVIS LÉGAUX - APPELS D'OFFRES SOUMISSIONS

AVIS
AVIS est par les présentes donné qu'un contrat signé le 14 mai 1985 en vertu duquel toutes les créances présentes et futures de «Les Constructions Bristol Inc.» ont été vendues à la Banque Canadienne Impériale de Commerce, a été enregistré le 23 mai 1985 au Bureau d'enregistrement, Division d'enregistrement de St-Jean-sur-Richelieu sous le numéro 176722, St-Jean-sur-Richelieu, Québec, le 23 septembre 1985.

AVIS
AVIS est par les présentes donné conformément à l'article 1751D du Code civil, qu'un acte de transfert et cession de toutes les créances présentes et futures de Eclairage Prolum Inc. ayant sa principale place d'affaires à Rosemere, Québec, en faveur de la Banque Nationale du Canada en date du 26 octobre 1982, a été enregistré au bureau de la Division de Laval, le 29 octobre 1982, sous le numéro 514107. St-Jérôme, le 26 septembre 1985.
BANQUE NATIONALE DU CANADA

MISE AU POINT
Dans le cahier publicitaire «Reclame d'automne Sears» inséré dans La Presse d'aujourd'hui, 2 octobre, à la page 9, le montant pour l'achat du catalogue de Noël 1985 aurait dû se lire 25 et non pas 45, et ce 25 sera déduit de votre prochain achat, d'un minimum de 10\$ et non pas 20\$. À la page 9, le texte aurait dû se lire «Silencieux Sears Muzzler» pour le silencieux de la série no 67000.
Nous nous excusons de ce contretemps.
SEARS CANADA INC.

Suite des Avis légaux en pages B 7, C 6 et E 6

Sears Rénovation

Faites confiance à votre magasin Sears pour tous vos projets de rénovation



Aux Éditions La Presse



Pour perdre du poids et rester mince...
CUISINE SANTÉ MICRO-ONDES
Jean-Paul Ostiguy, m.d.
La cuisine au four à micro-ondes est certainement, aujourd'hui, la cuisine du XXIe siècle.

Le four à micro-ondes rend tout à fait possible de respecter les règles d'un régime. Vous pouvez encore plus facilement faire une cuisine pour maigrir, une cuisine sans gras si vous devez faire attention à votre coeur, au cholestérol, à l'hypertension artérielle, etc. Une cuisine diététique plus facile, plus rapide et aussi bonne que la cuisine traditionnelle. Ce livre contenant près de 150 recettes vous apprendra à faire presque toute votre cuisine d'une manière simple, facile et rapide. Et même si vous n'avez aucun régime à suivre, vous pourrez apprendre comment transformer vos propres recettes de cuisine pour les adapter à la cuisson au four à micro-ondes.

Photos couleurs et reliure spirale, 216 pages.

COMMANDEZ PAR TÉLÉPHONE
Service rapide et efficace
285-6984
Économisez temps et argent en commandant vos livres des Éditions La Presse par téléphone. Vous n'avez qu'à composer le numéro 285-6984, donner votre numéro de carte VISA ou MASTERCARD et le tour est joué. Ce service vous est offert du lundi au vendredi de 9h à 16h. Prière de noter que les échanges et les remboursements de sont pas acceptés.
Comptoir de vente
44, Saint-Antoine Ouest

MAIGRIR
Recettes de gourmets pour maigrir, seul ou avec l'aide de votre médooon
Jean-Marie Marineau, M.D.
Pour maigrir avec bon goût. 198 recettes délicieuses et amaigrissantes.
272 pages illustrées

L'ALIMENTATION ET VOTRE SANTÉ PSYCHIQUE
Roger Foisy
L'influence des aliments et des minéraux sur l'esprit et la santé mentale.
160 pages

DOCTEUR MARINEAU
125 TRUCS pour maigrir et rester mince
Dr Jean-Marie Marineau
Une foule de solutions pour atteindre un poids normal et le maintenir.
160 pages

EN VENTE PARTOUT

OFFRE SPÉCIALE AUX ABONNÉ(E)S DE LA PRESSE: 20% DE RÉDUCTION

BON DE COMMANDE
Veuillez me faire parvenir le(s) livre(s) indiqué(s) par un crochet:

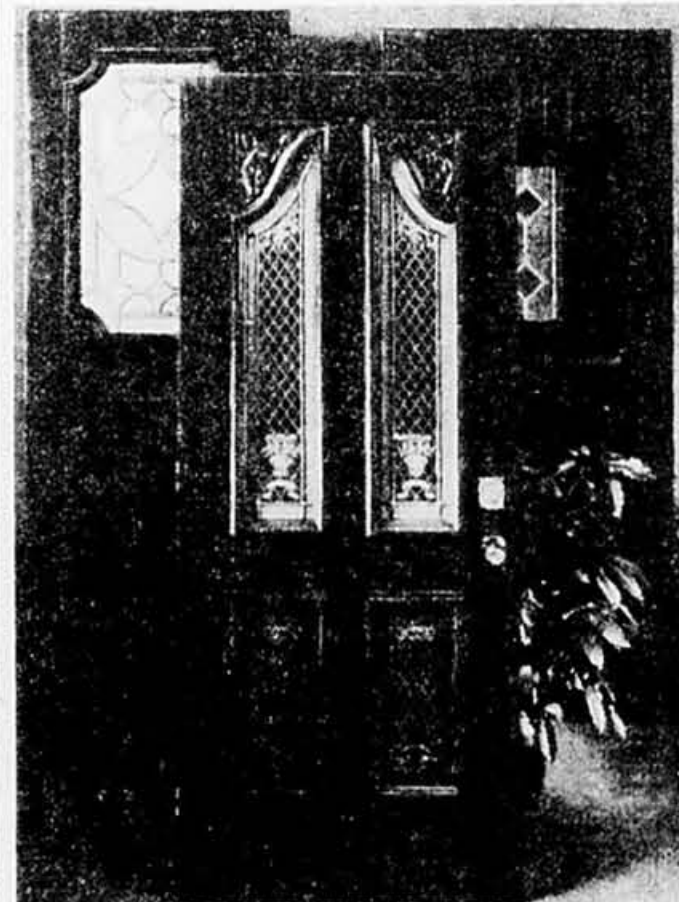
	Prix régulier	Prix abonnés de LA PRESSE
() Cuisine-santé MICRO-ONDES (581)	14,95\$	11,95\$
() Recettes de gourmets pour maigrir (973)	9,95\$	7,95\$
() L'alimentation et votre santé psychique (750)	6,95\$	5,55\$
() 125 trucs pour maigrir et rester mince (706)	8,95\$	7,15\$

IMPORTANT: Joignez à cette commande un chèque ou mandat payable aux Éditions La Presse. Vous pouvez également utiliser votre carte de crédit comme mode de paiement.

M/ Card
 Visa No. _____
 No d'abonné(e) _____

À retourner aux:
 Éditions La Presse, Ltée, 44, Saint-Antoine, ouest
 Montréal (Québec) H2Y 1J5

NOM _____
 ADRESSE _____
 VILLE _____
 PROVINCE _____
 CODE POSTAL _____ TEL. _____
 TOTAL _____ (plus 1\$ pour frais de poste et de manutention)
 CI-JOINT _____



Luxueuses portes d'entrées

Vous désirez une nouvelle porte d'entrée? Nous avons des portes résistantes en acier et de superbes portes en cèdres. Ajoutez des vitraux décoratifs aux portes d'acier, vous serez enchantés de l'effet!



Contre-portes pour la maison

Nous avons un vaste choix de contre-portes avec moustiquaire, modèles allant de 1 1/2 à 2 1/2" d'épaisseur. Vous éliminez les courants d'air et embellissez l'apparence de la maison.

Contre-fenêtres en aluminium

Nous avons aussi un assortiment de contre-fenêtres en aluminium. Modèles à guillotine, à ouverture latérale ou panoramique, certains offerts en blanc, ivoire, brun ou naturel.

Faites aussi confiance à Sears pour vos autres projets

Devis gratuit.
 Composez:
 Place Vertu 335-7770
 Laval 682-1200

Fenêtre d'aluminium Contre-fenêtre d'aluminium Fenêtres en bois Porte d'acier Porte de bois Porte pablo Porte de garage Contre-porte d'aluminium Revêtement Soft/fascia	Gouttière Toiture Clôture Fournaise électrique/gaz/huile Pompe à chaleur Climatiseur central Purificateur électronique Humidificateur Ventilation Chauffe-eau	Conditionneur d'eau Isolation Armoire de cuisine Broyeur à déchets Salle de bain Tapis/revêtement de vinyle Draperie Aspirateur central Ouvre-porte de garage Piscine hors-terre
---	--	---





Anjou 353-7770
 Saint-Jérôme 430-9980
 Brossard 465-1000
 Saint-Jean 349-2651





vous en avez pour votre argent...et plus

Le service PHARMAPRIX




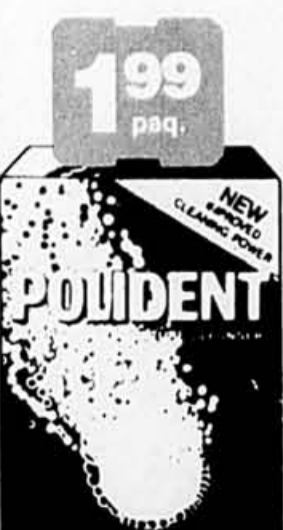



et PHARMAPRIX CARNAVAL

<p>TIDE Détergent 6 litres</p> <p>379 bte</p> 	<p>HEAD & SHOULDERS Shampooing 450 mL + 100 mL en prime</p> <p>399 ch.</p> <p>100 mL en prime</p> 	<p>COCA-COLA Coke diète, Sprite ou Sprite diète 24 x 280 mL</p> <p>699 la caisse plus consigne</p> 	<p>COUCHES LUVS Grands formats</p> <p>829 paq. avec ce coupon</p>  <p>ÉPARGNEZ 75¢ À l'achat d'un grand format de COUCHES JETABLES LUVS Chez Pharmaprix et Pharmaprix Carnaval seulement. Limite d'un bon par achat Date d'expiration: le 6 octobre 1985 HSW 1H1</p> <p>(9.04 sans coupon)</p>
---	--	--	--

Les étiquettes rouges... votre garantie d'économies

<p>PALMOLIVE Liquide 1 litre</p> <p>199 ch</p> 	<p>KLEENEX Mouchoirs Bte de 200</p> <p>89¢ bte</p> 	<p>CAMAY Savon Paquet de 4 Format régulier</p> <p>199 paq.</p> 	<p>CLOSE-UP Dentifrice 100 mL</p> <p>89¢ ch</p> 	<p>ÉVIAN Eau de source naturelle 1,5 litre</p> <p>99¢ ch</p> 	<p>ALWAYS Serviettes maxi ou maxi-minces (30)</p> <p>399 bte</p> 	<p>DUNCAN HINES Biscuits assortis 350 g</p> <p>149 paq.</p> 	<p>CIGARETTES CANADIENNES</p> <p>Format rég. ou king Limite: 2 par client</p> <p>Paquets de 25</p> <p>1839 la cartouche</p> <p>2 POUR 522</p> 
---	--	--	---	--	--	---	--

<p>PLAYTEX Tampons Bte de 30 Assortis</p> <p>399 bte</p> 	<p>DELSEY Papier hygiénique Paq. de 4</p> <p>129 paq.</p> 	<p>HI-DRI Essuie-tout Paq. de 2</p> <p>79¢ paq.</p> 	<p>Life VITAMINES</p>  <p>Format de 100 VITAMINES MULTIPLES À CROQUER POUR ENFANTS Ord. ou plus fer; ou VITAMINE C 500 mg</p> <p>239 ch.</p> <p>Format de 100 VITAMINE E 400 u.i.</p> <p>279 ch.</p> <p>Format de 100 VITAMINES B Plus C fortis</p> <p>349 ch.</p> <p>Format de 60 COMPRIMÉS STRESS C 600 Ord. ou plus fer ou zinc; ou FORMAT de 100 VITAMINES MULTIPLES SUPER + MINÉRAUX</p> <p>299 ch.</p>			
---	---	--	--	--	--	--

<p>ANTIPHLOGISTINE RUB A-535 80 mL</p> <p>199 ch.</p> 	<p>CONDITION ou CONDITION II Shampooing ou revitalisant (450 mL)</p> <p>179 ch.</p> 	<p>ROWNTREE Barres familiales Assorties</p> <p>79¢ ch.</p> 	<p>POLIDENT Comprimés pour dentiers (48)</p> <p>199 paq.</p> 	<p>FIBRE TRIM Fibres de source naturelle 100 comprimés</p> <p>499 ch.</p> 	<p>PREMIUM PLUS Biscuits soda de Christie Salés ou non salés (450 g)</p> <p>129 bte</p> 	<p>LOVING CARE Lotion colorante sans peroxyde</p> <p>299 avec ce coupon</p> 	<p>ÉCONOMISEZ 100¢ à votre prochain achat de La lotion Loving Care</p> <p>Chez Pharmaprix et Pharmaprix Carnaval seulement</p> <p>Bon en vigueur jusqu'au 6 octobre 1985</p> <p>Limite d'un bon par achat</p> <p>Au détaillant: Postez à Clair Canada C.P. 3000, Saint-John, N.B. E2L 4L3</p>
--	---	--	--	--	---	---	---

OUVERT LE DIMANCHE



NOS MAGASINS DU CARREFOUR LAYAL, PROMENADES ST-BRUNO, GALERIES JOUETTE ET TROIS-RIVIÈRES SONT FERMÉS LE DIMANCHE
Prix en vigueur du 2 octobre jusqu'au dimanche 6 octobre 1985 chez Pharmaprix et Pharmaprix Carnaval. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités jusqu'à épuisement du stock. Nous ne vendons pas aux marchands.